

## FEMMES ET ENFANTS À SOMMIERES PENDANT LA GRANDE GUERRE

*M. GRAIS –BRUGUIERE*

### LES FEMMES

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la vie économique française est marquée par un clivage fort entre les hommes et les femmes. Des valeurs partagées donnent à chacun un positionnement bien défini dans la société. Aux hommes revient le rôle, dominant et protecteur, d'assurer l'existence de la famille tandis que la loi et les mœurs font de la femme un « *citoyen inexistant* »<sup>1</sup>, sous la domination de son père puis de son mari.

Cette situation dure depuis l'adoption en 1804 du Code civil, fortement influencé par le Premier Consul Napoléon Bonaparte. Des articles instaurent des discriminations fondées sur divers critères, dont le genre entre les hommes et les femmes.

---

<sup>1</sup> Maurice Hauriou, note (arrêt du Conseil d'État 26 janvier 1912) parue dans *Le Recueil général des lois et décrets*.

Article 1124 du Code Civil (1804) : *Les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux.*

Article 213 : *Le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son mari.*

Article 214 : *La femme est obligée d'habiter avec son mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider: le mari est obligé de la recevoir et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état.*

Privée de droits juridiques, la femme, même mariée, ne peut pas agir seule ; elle ne peut ni conclure un contrat, ni travailler sans l'autorisation de son mari ni, bien entendu, voter.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, un fort mouvement féministe, militant pour l'émancipation des femmes, a émergé un peu partout en Europe : des associations actives menées par de charismatiques figures de proue se sont créées puis structurées. Les journaux locaux évoquent assez régulièrement « *les exploits des suffragettes anglaises* » avec un mélange amusé de condescendance et d'agacement. Des voix féministes se font entendre dans la presse locale où paraissent des articles évoquant la possibilité d'un vote féminin. Par exemple, dans le journal progressiste "Le Petit Méridional", on lit sous la plume de Jean Bernard que « *les femmes sont nos égales au point de vue de l'intelligence et du travail(...)* Le privilège électoral masculin est un vieux préjugé qui a fait son temps »<sup>2</sup>. Mais ces voix restent minoritaires ; les mouvements féministes, moins puissants en France que dans les pays anglo-saxons, ont eu peu d'impact dans les zones rurales où, par éducation, par habitude et par conformisme, une grande partie de la société adhère à des valeurs patriarcales sans jamais remettre en cause l'équilibre traditionnel.

---

<sup>2</sup> "Le Petit Méridional", 17 juillet 1914 (AD30, 1 Mi30/13)

LE PETIT MÉRIDIONAL du 16 MAI 1914

ISOLAIR N° 25

Les  
**Suffrages**  
 des  
**Femmes**  
 sont tous  
 acquis au **BYRRH**

Vin exquis, tonique et fortifiant, qui convient  
 à tout le monde et peut être bu à toute heure.

Publicité pour l'apéritif « Byrrh » qui utilise en les détournant  
 les causes féministes.

“Le Petit Méridional” 16 mai 1914.

(AD30, 1Mi 30/13)

## Femmes et travail en 1914

A Sommières comme partout ailleurs en France, l'accès des femmes au travail dépend largement de leur statut social.

Aidées par un ou plusieurs domestiques, les femmes de la bourgeoisie n'occupent pas d'emploi. Elles se doivent d'être épouses et mères : leur principale occupation est de veiller à l'éducation des enfants et aux soins indispensables à la vie quotidienne du foyer.

Ainsi, Rosalie Barin, épouse du pharmacien de la rue du Pont, Marguerite Agulhon, épouse du percepteur, Esther Gaussen, épouse du négociant demeurant rue Général Bruyère, Berthe Fermaud, épouse du notaire établi rue du Pont, correspondent tout à fait à ce schéma<sup>3</sup>. Ce ne sont que des exemples parmi tant d'autres que nous avons retrouvés dans le recensement de 1911.

Marguerite Jalaguier, épouse du médecin rue Général Bruyère s'occupe de sa fille Marcelle, née en 1900, et gère son intérieur avec l'aide d'un cocher, Antonin Albert, originaire de Fontanès et d'une domestique, Marie Gourjon, venue d'Alès.

Marie Paulet, épouse du docteur Marius Paulet, habite place de la République. Elle élève ses 3 filles, Yvonne, Marthe et Andrée, aidée par sa domestique, Victorine Martin, originaire de Souvignargues.

Pourtant, les femmes « *ont toujours travaillé* »<sup>4</sup>. En 1911, d'après le recensement, elles constituent 36,7% de la population active totale du pays. Dans le cas du Gard, le même recensement relève 43 580 femmes actives pour 106 279 hommes<sup>5</sup>, ce qui correspond à presque un travailleur sur trois.

---

<sup>3</sup> Recensement de 1911. (AC Sommières, 1F6)

<sup>4</sup> Sylvie Schweitzer : *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* (Odile Jacob 2002)

<sup>5</sup> Sources : INSEE

A Sommières, quelque 200 femmes travaillent<sup>6</sup>.

On relève 17 institutrices, 32 propriétaires de petits commerces (épicières, marchandes de fruits, propriétaires de magasins de mode, blanchisseuses, repasseuses, modistes), tandis que beaucoup occupent une activité en rapport avec la couture. Peu nombreuses sont les ouvrières d'industrie mais il existe un énorme bataillon de domestiques ou de cuisinières – 76 – travaillant dans les maisons bourgeoises.

Enfin, dans un secteur totalement dévolu aux femmes, le recensement signale 2 sages-femmes accoucheuses : Adélaïde Du-fay et Marie Tesse.



Lavandières à Vidourle au début du XX<sup>e</sup> s.  
(carte postale, coll. A. Jeanjean)

Tous ces chiffres sont à regarder avec beaucoup de circonspection et il faut en apprécier toute la relativité, car ils ne concernent que les femmes officiellement recensées.

De très nombreuses femmes ou jeunes filles ont un travail

---

<sup>6</sup> D'après le recensement de 1911, la population totale est de 3173 habitants.  
(AC Sommières, 1F6)

“ invisible ” ou “ informel ” régulier ou plus ou moins intermittent dans le commerce ou dans l’atelier du mari ou du père. Les épouses qui travaillent dans la boutique ou sur l’exploitation agricole du chef de famille ne sont pas considérées comme actives alors qu’elles travaillent autant, sinon plus, que les hommes.

Les plus pauvres, qui travaillent à la journée sans être recensées, n’apparaissent dans aucune statistique officielle et sont cataloguées comme étant “ sans profession ”.



Couturières de Sommières au début du XX<sup>e</sup> s.  
posant devant le magasin de nouveautés, rue Paulin Capmal  
(carte postale, coll. A. Jeanjean)

De très nombreux exemples de travail féminin échappant à tout dénombrement ont été relevés à Sommières dans le recensement de 1911.

Citons à la rue Compagne, Noémie Salindres, épouse du marchand de fruits François Salindres, Elodie Dombry, épouse d’Antoine Dombry, patron épicier, rue Général Bruyère, et d’autres encore très nombreuses, comme Louise, épouse de Frédéric Soulier, mercier rue du Pont, ou les épouses des cafetiers

et des hôteliers du quai Gaussorgues, qui toutes ne devaient pas rester les bras croisés et qui, bien que déclarées officiellement “ sans profession ”, travaillaient avec leur mari, tenaient l’échoppe ou la boutique.



La domesticité : nourrices sur l’Esplanade au début du XX<sup>e</sup> s.  
(carte postale, coll. A. Jeanjean)

Le cas de la famille Clamont, rue du Pont, a retenu notre attention : le père Léon, chef de famille, est signalé comme patron d’un magasin de nouveautés. Les deux fils Georges et Émile sont « *employés de leur père* ». En revanche, Augustine la mère et Germaine, la jeune belle-fille, sont recensées comme étant « *sans profession* ». Peut-on raisonnablement penser que ni l’une ni l’autre ne participait à la bonne marche de l’entreprise familiale ? Cet exemple montre bien que seul le travail du chef de famille est pris en compte. C’est à lui que revient le rôle de nourrir la famille. Le travail des deux femmes ne pouvait être considéré que comme un appoint qu’il n’était pas nécessaire de mentionner.



Les employés du magasin de nouveauté Clamont posent devant la boutique, rue du Pont, avant la guerre de 1914.

Léon, le patron, est le 4<sup>ème</sup> en partant de la gauche.<sup>7</sup>

(Carte postale, coll. A. Jeanjean)

D'après ce même recensement, aucune femme n'exerce de responsabilité.<sup>8</sup> En cela la situation à Sommières ressemble à celle du « *Tableau de la population active par industrie ou profession en 1901* ». <sup>9</sup> Les femmes sont largement évincées des métiers du tertiaire, des entreprises, des postes de responsabilités et de toute la politique locale en raison de « *...leur manque de patience, de sang-froid, d'esprit d'équité.* »<sup>10</sup>

Les Syndicats, craignant une possible concurrence des femmes sur le marché du travail, partagent le même état d'esprit. En 1898, lors du congrès de Rennes, la CGT affirme par la Commission du travail des femmes dans l'industrie que « *dans tous les milieux, nous devons nous efforcer de propager cette idée que l'homme doit nourrir la femme* ».

---

<sup>7</sup> Le magasin se situait vers le milieu de l'actuelle rue Marx Dormoy (ancienne rue du Pont), à gauche en descendant, à l'emplacement de l'ancienne pharmacie Granier.

<sup>8</sup> Madeleine Brès, née à Bouillargues en 1842, qui fut en 1875 la première femme française docteur en médecine, reste une exception. En 1913, il n'y a que 300 femmes médecins en France.

<sup>9</sup> Voir tableau en annexe

<sup>10</sup> Sylvie Schweitzer: op. cité



Commerçantes au marché de Sommières au début du XX<sup>e</sup> s.  
(cartes postales, coll. A. Jeanjean)



Dans leur foyer, éloignées du tumulte et des dangers du monde du travail, protégées par leurs maris, piliers de la famille dont ils assurent l'entretien, nos aïeules sommiéroises trouvent toute la respectabilité exigée par les codes sociaux d'une petite ville. Celles qui travaillent le font essentiellement pour des raisons économiques, se contentant de salaires bas et restant cantonnées dans des métiers dits "féminins" dont les hommes leur concèdent l'exercice : la couture, la mode et le textile, les métiers traditionnels liés à la maternité et à l'enfance, les petits commerces, la domesticité et les métiers peu qualifiés.

### **Août 1914, l'appel aux femmes**

En ce début de mois d'août 1914, avec la mobilisation et le départ des hommes, la guerre sépare brutalement les familles, bouleverse l'ordre établi et montre son premier visage. Traditionnellement affaire d'hommes, elle va devenir aussi l'affaire des femmes. Celles-ci vont devoir s'impliquer dans l'effort de guerre et endurer leur part de souffrances et de sacrifices.

En août 1914, 146 sommiérois des classes 1900 à 1910 sont mobilisés dans l'armée active<sup>11</sup> et 149 des classes 1893 à 1899 le sont dans l'armée territoriale. A ces chiffres il faut ajouter 41 jeunes hommes des classes 1911 à 1913 effectuant leur service militaire.<sup>12</sup>

En septembre 1914, 22 appelés rejoignent l'armée et en décembre de la même année, 19 pères de famille sont appelés dans la réserve de l'armée territoriale. Au total, entre août et

---

<sup>11</sup> L'armée active est composée des hommes de 24 à 33 ans (nés entre 1880 et 1890)

L'armée territoriale comprend les hommes entre 34 et 39 ans.

La réserve comprend les hommes de 40 à 48 ans.

Au-delà les plus âgés sont appelés pour effectuer la surveillance des gares, des villes, des communications..., avant de participer ultérieurement aux combats.

<sup>12</sup> La durée du service militaire est portée de 2 à 3 ans en 1913.

décembre 1914, (sans compter les soldats qui effectuent leur service militaire), ce sont 336 actifs qui partent<sup>13</sup>.



Xavier Josso : *Août 1914*  
Aquarelle et crayons de couleurs  
Sans date ; (coll. particulière)

---

<sup>13</sup> Source : C. Farret , AC Sommières

Sommières entre en guerre. En dehors des hommes âgés et des “ affectés spéciaux ”, la population masculine part. La mobilisation enlève les hommes, et cette situation va durer.

La classe 15 part en décembre 1914, la classe 16 en mai 1915... Suivront les conscrits des classes 17, 18 et même ceux de la classe 19, appelés le 15 avril 1918 : 17% de la population est réquisitionnée pour la défense de la Patrie.

Tous les secteurs sont touchés, mais plus particulièrement ceux de l’agriculture et de l’artisanat. Les femmes, même si la loi ne leur reconnaît aucun droit, se trouvent de fait chefs de familles et doivent, seules, assurer le quotidien de la maisonnée, s’impliquer dans le travail de l’atelier, du commerce, de l’exploitation agricole ou exercer une activité hors du foyer pour simplement survivre.

Au début du conflit, même si tout le monde ou presque parie sur un prompt retour des soldats, les autorités sont dans l’obligation d’assurer les approvisionnements du pays et de l’armée. Dès le 7 août 1914, le Président du Conseil socialiste, René Viviani, lance un vibrant appel aux femmes et aux populations de l’arrière qui vont devoir rentrer les récoltes avec l’aide des enfants et des hommes plus âgés non mobilisables.

*« Aux Femmes françaises*

*La guerre a été déchaînée par l’Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie et de l’Angleterre pour maintenir la paix.*

*A l’appel de la Patrie, vos frères, vos fils et vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi.*

*Le départ pour l’armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus. La moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche.*

*Au nom du gouvernement de la République, au nom de la Nation tout entière groupée derrière elle, je fais appel à vos vaillances, à celle des enfants que leur âge seul et non leur courage dérobe au combat.*

*Je vous demande de maintenir l’activité des campagnes, de terminer les récoltes de l’année et de préparer celle de l’année*

*prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service.*

*Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.*

*Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du pays, la Civilisation et le Droit.*

*Debout donc femmes françaises, jeunes filles et fils de la Patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de la bataille. Préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés ! Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime, tout est grand qui sert le pays.*

*Debout, à l'action, au labeur ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde. Vive la République ! Vive la France ! »*

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

---

# Aux Femmes Françaises

La guerre a été déclenchée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre pour maintenir la paix.  
A l'appel de la Patrie, vos pères, vos fils et vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le drapeau.

Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus : la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche.

Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul et non leur courage dérobe au combat.

Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celle de l'année prochaine : vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service.

Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.

Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.

Debout donc, Femmes Françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille. Préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés. Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime ; tout est grand qui sert le Pays.

Debout à l'action, au labeur ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde.

**Vive la République ! Vive la France !**

Pour le Gouvernement de la République :  
Le Président du Conseil des Ministres,  
RENE VIVIANI.

Paris, le 6 Août 1914.

Appel aux femmes  
7 août 1914  
Affiche

## Remplacer les hommes

### Dans l'agriculture

Malgré eux, les hommes ont déserté les campagnes : il ne reste qu'1,5 million d'entre eux, alors que le secteur agricole en employait 5,5 millions avant la guerre. Seuls restent les réformés, les plus âgés et les jeunes.

Les femmes vont prendre le relais. Beaucoup vont s'épuiser à la tâche, en nous laissant bien peu de témoignages. Faute de documents pour en attester, on a beaucoup de mal à évaluer la "relève des femmes" ; il faut croiser les documents dont on dispose et il est parfois nécessaire de lire entre les lignes des rares témoignages!

Dans les correspondances privées, le soldat essaie parfois de gérer de loin le travail, donnant à son épouse des conseils quand ce ne sont pas des ordres précis. Mais, pour Sommières, aucune correspondance de ce type ne nous est connue. Alors de quelle sources disposons-nous ?

Au niveau local, nous avons d'abord consulté les rapports des instituteurs, conservés aux Archives départementales du Gard.<sup>14</sup>

Par une circulaire du 18 septembre 1914, Albert Sarrault, ministre de l'Instruction publique, recommande à tous les instituteurs et institutrices de « *tenir note de tous les évènements auxquels ils assistent avec pour objectif de témoigner et de garder une trace de la période historique qui s'ouvre à partir du mois d'aout 1914* ». L'instruction ministérielle n'est pas suivie partout dans le département, mais certains instituteurs, obéissant à cette

---

<sup>14</sup> Les rapports d'instituteurs ( conservés aux AD 30 sous la cote 8R1) des villages plus ou moins proches sont ceux de Sommières, Calvisson, Congénies, Aigues-Vives, Vergèze, St-Bauzély, St-Geniès-de-Malgoirès, Savignargues, Corconne, Orthoux-Sérignac, et un peu plus loin, celui de Sauve.

injonction, décrivent avec plus ou moins de détails la situation agricole locale.

A Sommières, le directeur de l'école publique de garçons , A. Pelissier, rédige quelques feuillets.

Début août 1914, la moisson et le battage ont été effectués. La récolte est bonne et la vendange s'annonce satisfaisante. L'instituteur note toutefois un certain relâchement dans la culture du vignoble, mais animé d'un bel élan patriotique, il s'empresse d'ajouter qu' « *en septembre les vendanges eurent lieu normalement et donnèrent à la campagne son animation accoutumée* ». Les Lozériens, principalement femmes et enfants proposés par la préfecture de Mende, ont dû être d'un secours précieux.<sup>15</sup>

La situation ne semble pourtant pas être partout satisfaisante. A Calvisson, l'enseignant signale le 30 septembre 1914 que « *les vendanges se sont effectuées, partie avec le personnel féminin et enfant (sic) de la localité, partie avec les hommes non mobilisés et les étrangers, italiens et espagnols, venus dans la région* ». Ailleurs on peut lire « *c'est miracle que les vendanges en septembre 1914 aient pu s'achever sans encombre* ».

F. Dupont, instituteur à Savignargues, parle d'une situation à peu près normale à l'automne 1914 malgré « *le défaut de bêtes de trait* ». Mais, dès juin 1915, la situation se dégrade. « *Le défaut de main d'œuvre, le mauvais temps sont cause que les travaux agricoles sont très en retard cette année. Beaucoup de vignes n'ont pu encore être labourées. Les femmes devant cet état de chose se sont mises à l'œuvre et beaucoup d'entre elles vont sulfater leurs vignes* ».

Partout l'agriculture souffre du manque d'hommes et d'animaux de trait réquisitionnés pour la guerre. « *Les plus jeunes*

---

<sup>15</sup> Correspondance du bureau du préfet : « *Un certain nombre de ses administrés, principalement femmes et enfants seraient disposés à prendre travail dans votre département comme vendangeurs* » (AD30, 1M227)

*et les plus forts de ces animaux ont passé au service des armées. Les restants étaient impropres à la plupart des travaux agricoles »*

En 1915, les herbes poussent dans les vignes non labourées de Corconne. L'instituteur remarque que si, en 1916, « *les champs ont été travaillés à peu près, les femmes y ont contribué beaucoup(...) pour ramasser les sarments, pour souffrir. D'autres même ont déchaussé les ceps et sulfaté »*

Les hommes mobilisés sont souvent remplacés par des étrangers, surtout dans les propriétés plus importantes.

Mlle Bastide, l'institutrice d'Aigues-Vives, note en juillet 1915 que « *les ouvriers se faisant de plus en plus rares, on a dû faire appel aux italiens puis aux espagnols. Les propriétaires d'Aigues-Vives en occupent plus d'une centaine. Quelques grandes exploitations occupent même des prisonniers allemands »*.

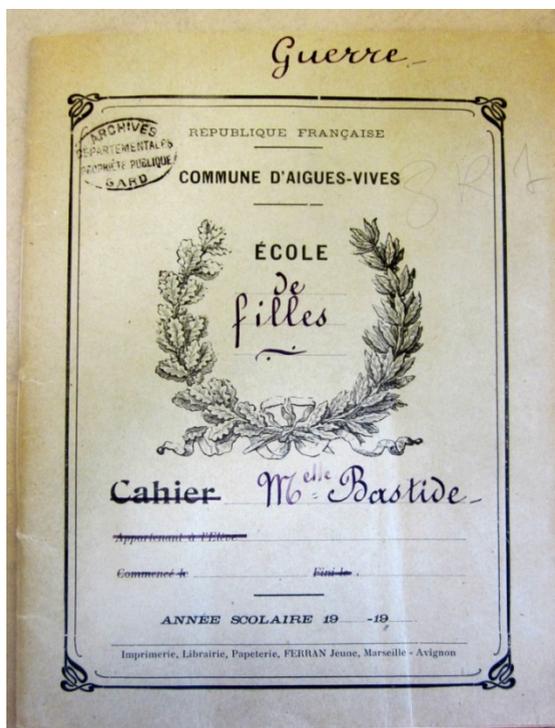
La main-d'œuvre est de plus en plus difficile à trouver : en mars 1917, lorsque le maire de Moulézan demande au préfet l'envoi de 20 prisonniers pour aider aux travaux agricoles, il s'entend répondre que : « *actuellement, les disponibilités du dépôt de prisonniers étant nulles, il est impossible de donner satisfaction.* »<sup>16</sup>

Alors, un peu partout, ce sont les femmes qui ont aidé au sulfatage et aux vendanges. Malgré tout, « *ce supplément d'auxiliaires n'a pas risqué de remplacer les ouvriers manquants. Aussi certains travaux viticoles, tel la fumure, ont-ils été radicalement supprimés. Il est probable que ces omissions auront leur répercussion dans le rendement total de la récolte prochaine.* »

---

<sup>16</sup> (AD30, 1M 227)

Cahier  
de Mlle Bastide  
institutrice  
à Aigues-Vives  
(AD30, 8R1)



Les rapports officiels fournis par le ministère de l'Agriculture en mars 1915 confirment ces dires : dans le Gard, les semis de printemps ont été difficiles à cause des fortes pluies d'hiver et de l'insuffisance de main-d'œuvre. Les labours d'hiver n'ont pas été exécutés correctement. Les épandages et fumures ont été réduits au strict minimum<sup>17</sup>.

La propagande a laissé une abondante iconographie illustrant de façon plus ou moins idéalisée la femme qui travaille aux champs, aidée par de jeunes enfants ou par un grand-père non mobilisable.

<sup>17</sup> "Le Petit Méridional", mars 1915 (AD30, 37J R74)

La réalité est loin d'être aussi satisfaisante. Émilie Carles, dans son autobiographie " Une soupe aux herbes sauvages ", évoque la vie dans la ferme familiale du Briançonnais alors qu'à 16 ans, après le départ des ses deux frères aînés pour le front, elle reste seule avec son père âgé. « *Je n'étais pas grande. Nous avions une charrue toute simple, une araire avec un manche faite pour un homme. Pour moi, il était bien trop haut. Quand je faisais les sillons avec cet engin, chaque fois que j'accrochais une pierre, je recevais le manche dans la poitrine ou dans le visage. Pour moi, labourer était un véritable calvaire. Un jour le coup fut si fort que j'ai laissé filer l'attelage (...) Les mois se sont succédé ainsi (...) La fatigue et le travail... jusqu'à l'épuisement* »<sup>18</sup>

Les femmes ont le plus souvent travaillé dans des conditions bien difficiles : la taille des instruments agricoles n'est pas adaptée à leur morphologie, la mécanisation quasi inexistante rend le travail pénible et les réquisitions d'animaux de traits par l'armée compliquent encore la tâche. Elles vont pourtant assurer les gros travaux lorsqu'il le faudra en trouvant toutes sortes de pis-aller, comme celui de faire deux fois plus de voyages avec une sulfateuse seulement à moitié remplie.

Mais chaque année qui passe est plus difficile que celle qui vient de se terminer.

A Corconne, « *la récolte a été médiocre comme dans toute la France* », les viticulteurs n'ont qu'une demi-récolte, voire un quart de récolte pour certains. A Calvisson, « *la récolte de céréales (...) est peu importante ; les rendements en grains sont médiocres* ». A Orthoux, bien que femmes et vieillards aient travaillé « *avec ardeur, parfois dépassant leur force physique* », la récolte a aussi été bien mauvaise.

Les rendements s'effondrent partout malgré le courage des femmes. Dans le journal " Le Petit Méridional ", parait le 23 juillet

---

<sup>18</sup> Émilie Carles : "Une soupe aux herbes sauvages". Ed J.Cl Simoën, 1977

1915 un article intéressant concernant le courtage à Aigues-Vives pour lequel on demande une augmentation « ...cette demande est basée sur un déficit de récolte(...) Puisque la récolte est réduite à 1/6 (admettons ce pronostic qui n'est pas encore le bon !) » En 1915, le rendement viticole est estimé à 1/15 d'une récolte normale en raison de pluies abondantes au printemps, d'une invasion de mildiou et du défaut de culture.



La femme du mobilisé  
à la campagne  
(Gil Baer)  
(coll. particulière)

Pour couronner le tout, la région de Sommières connaît les 24 et 25 juin 1915 une très forte vidourlade. Le flot dévastateur envahit les rues pendant 12 heures, causant d'importants dégâts :

*« Suite d'un violent orage qui a dû s'abattre en aval de Quissac, le Vidourle qui s'écoulait paisiblement la veille a subitement débordé vers 2 h du matin, envahissant avec une rapidité vertigineuse quais, rues et places. Le tocsin a bien sonné aussitôt mais hélas trop tard, et nos concitoyens concernés n'ont pu qu'assister sans pouvoir lutter contre l'élément déchainé à leur ruine.*

*En un rien de temps, les magasins ont été envahis, les marchandises détruites, abimées, anéanties.*

*Nombreuses sont les bêtes de trait qui ont péri dans les étables ainsi que cochons, lapins, poules. Des demi-muids pleins de vin ont été emportés, les devantures des magasins ont été défoncées par les eaux et meubles et marchandises ont été emportés.*

*Au jour la consternation a été complète lorsque la population a constaté que la plaine si fertile de notre impétueux Vidourle était complètement submergée, les vignes ravagées, les fourrages coupés sont emportés par le courant dévastateur et les céréales qui allaient atteindre leur maturité sont désormais complètement perdues.(...) Sans la moindre exagération on peut évaluer les pertes à au moins 500 fr (...) »*

Il sera bien difficile de réparer les dégâts alors que la guerre « détruit dans d'autres vallées la partie la plus virile de notre population(...)»<sup>19</sup>

Faute de bras, des terres vont retourner à la friche. En 1917, la récolte de céréales est égale à la moitié de celle de 1913 ; la production laitière chute elle aussi de moitié alors que les pouvoirs publics font des efforts insuffisants pour satisfaire les besoins : les

---

<sup>19</sup> «Le Petit Méridional», 27 juin 1915 (AD30, 37JR73)

soldats sont tous indispensables sur le Front ! Il n'est pas question de donner des permissions agricoles avant 1917, date à laquelle des démobilisations pourront être accordées aux hommes âgés de 46 ans et plus, ainsi qu'aux pères de plus de 5 enfants.

### Dans les industries et le commerce

Triste mois d'août 1914 ! La mobilisation provoque la fermeture d'usines et de commerces. Alors que la guerre s'enlise, les femmes vont devoir remplacer les hommes, à la fois dans l'industrie, le commerce et dans d'autres métiers qui leur étaient " interdits " avant la guerre.

Dans les secteurs de l'artisanat ou du petit commerce, le remplacement va plus ou moins de soi et se fait de façon spontanée car, avant la guerre, la femme a traditionnellement partagé une part de l'activité de son époux.

C'est sans doute ce qu'il faut comprendre lorsque A. Pelissier affirme que « *le commerce local, surtout celui de l'alimentation n'a pas été atteint* ». La femme a dû prendre la place de l'homme mobilisé sous peine de voir l'affaire périlcliter ou tout simplement pour pouvoir assurer l'existence de sa famille !

Si l'épouse ne peut pas continuer de tenir le commerce, la situation devient très problématique. C'est ce qui est arrivé à la femme de Clément Hierle, boulanger à Sommières. Ce dernier, lors d'une permission en 1916, écrit au préfet pour demander un dégrèvement de patente qu'il ne peut pas payer : « *depuis le commencement du mois de mai mon magasin est fermé.(...) ma femme et mon fils n'ont plus pour vivre que l'allocation, faible ressource pour faire face aux difficultés sans cesse croissantes de la vie. Pour conserver notre situation, ma femme avait tout sacrifié, espérant que la guerre prendrait fin d'un moment à l'autre ; me trouvant en permission, j'ai pu juger de la situation*

*qui est voisine de la misère(...)*<sup>20</sup>

A Sommières, l'instituteur, toujours optimiste, assure que « *les huileries ont fonctionné comme d'habitude . L'industrie de cuirs factices qui avaient cessé faute de bras et de débouchés fonctionne depuis quelques mois*<sup>21</sup> », sans toutefois préciser la main-d'œuvre qui a permis cette situation. Un document, découvert aux Archives départementales du Gard, nous a appris que l'usine de cuir en question, qui fournissait à l'armée 2500 pare-cintures pour obus par jour, employait 52 femmes sur un effectif total de 53 ouvriers ; ce qui permet de déduire qu'elle n'a pu fonctionner que grâce à la main d'œuvre féminine...

Les enquêtes de l'inspection du travail font état d'une situation préoccupante dès août 1914 : 3,7 millions d'hommes sont mobilisés, la moitié des établissements industriels sont arrêtés : seulement 35% de la main d'œuvre est au travail. Après 4 ans de guerre, 8 millions de Français sont sur le front, ce qui correspond à 60% de la population active totale. Mobiliser les femmes est une nécessité absolue et occuper un emploi coïncide avec l'obligation de trouver un travail pour toutes celles qui sont seules et sans ressources.

Les mêmes enquêtes du Ministère du travail constatent au début de l'année 1918 que les femmes, après avoir d'abord occupé des postes en rapport avec leurs aptitudes physiques, se sont progressivement adaptées aux travaux les plus divers dans les industries : travaux de mégisserie, de teinturerie ; elles manipulent des scies à bois, des raboteuses et investissent même certains

---

<sup>20</sup> (AD30, 1M227) Cette démarche, appuyée par le député Hubert Rouger, obtiendra satisfaction.

<sup>21</sup> Il s'agit peut-être de l'entreprise "Raymond Gaussen, Cuirs agglomérés", dont une photo illustre l'article *Sommières en photos anciennes* du présent bulletin.

métiers, comme ceux du livre, réputés comme étant des fiefs masculins.

Il en est de même pour l'industrie de guerre : La circulaire du 20 juillet 1916 recommande puis impose l'emploi de main d'œuvre féminine dans l'emboutissage, le dégrossissage, l'ogivage, le finissage, le contrôle et le ceinturage des obus de 75 à 120. Des femmes sont même formées à la soudure autogène. Evidemment, les grandes usines des villes qui travaillent pour l'industrie de guerre, la fabrication d'obus et de cartouches, tournent à plein régime, employant de nombreuses femmes que l'on surnomme bientôt les "munitionnettes".

En 1918, 430 000 femmes et 133 000 enfants de moins de 18 ans sont employés dans les industries d'armement.

Les Gardoises ont, elles aussi, apporté leur contribution à l'effort de guerre.

Au dépôt du parc d'artillerie de Nîmes, 245 femmes s'activent pour confectionner des munitions au rythme de 350 000 cartouches par jour, sans compter les « *autres manipulations de divers matériels* ».

A Nîmes toujours, route de St Gilles, l'usine " Etienne et Cie " qui produit des obus emploie, en sus de 100 hommes, 80 femmes et 20 enfants, tandis qu'au boulevard de la République, dans l'entreprise " Monier et Martin ", 31 femmes et 26 enfants produisent avec 48 hommes des éléments de fusées et d'appareils de visée pour canons.

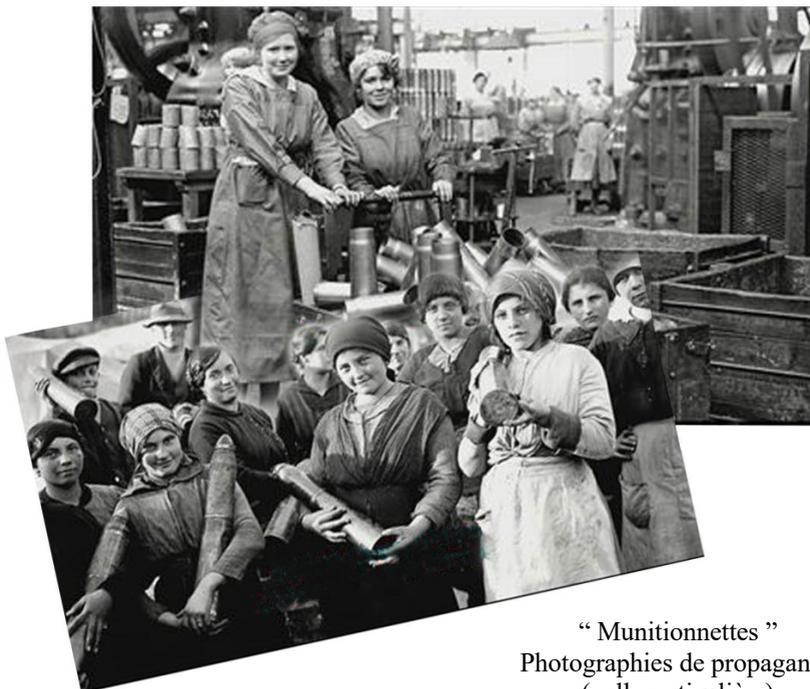
A la rue Dhuoda, 90 femmes et 10 enfants fabriquent des caisses à munitions ; à la rue Charlemagne, 50 femmes aidées par 14 hommes sortent des pièces pour obus au rythme de 1200 pièces par jour.<sup>22</sup>

Les industries du textile et de la chaussure, elles aussi

---

<sup>22</sup>Cette dernière usine sera obligée de fermer temporairement pendant 2 mois à cause du manque d'acier, matière première.

réorientées vers l'effort de guerre, emploi des femmes.<sup>23</sup>



“Munitionnettes”  
Photographies de propagande  
(coll. particulière)

A Alès, 27 entreprises travaillent pour la défense, sans compter les forges de Tamaris (3000 ouvriers) et le bassin houiller. A Salindres, les poudreries du Midi produisent des obus, des munitions, du matériel électrique, des chevaux de frise et des piquets de tranchées.

---

<sup>23</sup> Vont également être employés au fur et à mesure de la Guerre, des mutilés, des étrangers, des coloniaux et des prisonniers de Guerre, tous encadrés par des civils ou des ouvriers démobilisés.



La leçon de soudure autogène, dessin de Lucien Jonas  
“L'Illustration” 1917  
(coll. M. Grais-Bruguère)

Ces femmes, mises partout à contribution, sont une aubaine pour la propagande officielle qui ne se prive pas d'exhiber ces "munitionnettes", heureuses et fières de travailler pour servir le pays dans des ateliers ou dans des usines disséminés dans toute la France. La réalité est bien différente...

Elles constituent une main d'œuvre docile, sans formation, qui enchaîne des journées de travail de 11 à 12 heures<sup>24</sup> avec seulement deux repos mensuels, pour un salaire de plus en plus médiocre, qui, en raison de la hausse continue du coût de la vie, permet difficilement de joindre les deux bouts<sup>25</sup>.

La pénibilité est grande : une munitionette produit quotidiennement une moyenne de 2500 obus pesant chacun 7 kg. Comme il faut retourner deux fois chaque pièce, elle soulève 35 tonnes tous les jours, soit 7000 tonnes en une année!

La fatigue et le surmenage sont intenses, les accidents fréquents mais la plupart du temps cachés : le 15 mars 1918, l'explosion d'une usine d'armements de la Courneuve est attribuée par la propagande à un bombardement allemand de la grosse Bertha, et le gouvernement cache le nombre de morts.

Joffre assure que si ces "Ouvrières de la Victoire" s'étaient arrêtées 20 minutes, la guerre aurait été perdue. Elles sont devenues des légendes, mais ont laissé peu de témoignages directs. Là aussi les femmes se sont tuées.

Leur sort, nous le connaissons grâce à la journaliste Marcelle Cappy qui s'est fait embaucher pendant plusieurs mois dans une usine de munitions.

<sup>24</sup> Les lois sociales (le repos hebdomadaire, la journée de 10 h ou l'interdiction du travail de nuit pour les femmes) sont mises en veilleuse pendant la Guerre.

<sup>25</sup> Certains industriels qui avaient pourtant proposé un salaire égal à travail égal, ont trouvé normal de déduire du salaire de l'ouvrière « *le coût de revient de toutes les nouvelles modifications faites à l'outillage et à l'organisation du travail (...) et les frais supplémentaires entraînés par la substitution de la main d'œuvre féminine à la main d'œuvre masculine* » !

Dans son ouvrage, elle évoque les interminables journées de travail sans un instant de répit, la fatigue, le bruit infernal et la chaleur étouffante de l'usine: « *Il faut avoir faim pour faire ce métier(...)* Ce sont des loques que l'usine jette à la rue »<sup>26</sup>.

### Dans les services publics et dans l'administration

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, peu de femmes sont employées dans ces secteurs. Elles sont seulement 8,8% à occuper des postes d'institutrices, de receveuses ou de téléphonistes.

C'est aussi le cas à Sommières :

La Poste emploie Julie Moulin (dont le mari, Ferdinand, est employé au chemin de fer).

A la gare, Thérèse Jeanjean et Elisabeth Maurailles sont employées du PLM.

Les écoles publiques emploient huit institutrices d'Etat : Alphonsine Gascuel , Elise Tourtoulon, Juliette Jouanin, dont le mari enseigne à l'école des garçons, Augustine Portal, Virginie Escande, Berthe Dupuy, Elizabeth Come ; tandis que l'école Maintenon, dirigée par Julie Gasc, emploie cinq enseignantes : Noëlie et Marie Doulet, Nathalie Balet, Sylvie Maurel et Geneviève Marquet.

En août 1914, les institutrices sont restées en poste alors que les hommes partaient au front. Pendant la période de vacances, du 15 août au 1<sup>er</sup> octobre, elles se portent volontaires pour assurer gratuitement à Sommières la garderie et la surveillance des enfants à qui un repas gratuit est parfois proposé.

---

<sup>26</sup> Marcelle Marquès, dite M. Capy (1891-1962), journaliste écrivain, militante pour la paix, le féminisme et la liberté syndicale ; publie en 1916 "*La voix des femmes dans la mêlée*", ouvrage censuré qui reparait après la guerre alors qu'elle est directrice de la ligue des Droits de l'Homme et co-fondatrice de l'hebdomadaire antimilitariste "*La Vague*".

A la rentrée des classes, il faut remplacer les instituteurs mobilisés. L'Inspection académique s'adresse aux femmes par l'intermédiaire du maire :

*« Mademoiselle; Monsieur l'Inspecteur d'Académie me demande s'il existe à Sommières des personnes munies du Brevet élémentaire qui consentiraient à être chargées provisoirement d'une classe moyennant une rétribution mensuelle de 100 Fr non soumise à retenue. J'ai l'honneur de vous demander si vous désirez que je vous signale sur la liste que je vous adresse à cet effet (...) »<sup>27</sup>*

Sur six personnes contactées, mesdemoiselles Dupuy, Simon et Darrit donnent leur accord. La classe pourra donc ouvrir en octobre. D'autres femmes, telles mesdemoiselles Blatière et Guinand, seront également en poste pendant le conflit...

Pendant les années de guerre, les femmes vont, phénomène tout à fait nouveau, enseigner à des garçons : A Calvisson, c'est une jeune normalienne sortante, M<sup>elle</sup> Ribero, qui est nommée à l'école des garçons en remplacement de l'un des trois instituteurs mobilisés. A Gallargues, M<sup>elle</sup> Marchand, la jeune institutrice intérimaire, voit tous ses garçons reçus au certificat d'études primaires en 1915.

Dans les chemins de fer, secteur sensible, si le personnel stratégique est resté en place, 7000 femmes ont remplacé 11 000 mobilisés pour le nettoyage, l'entretien, les contrôles des billets, l'enregistrement des bagages...

En 1915, c'est une femme, Mme Guibal, habitant Salinelles, qui occupe un poste de chef de gare. Lorsqu'elle est mutée en janvier 1915, c'est une autre femme qui la remplace alors qu'avant la guerre, le PLM n'employait pas de personnel féminin, à l'exception de la garde-barrière et de la receveuse du guichet.

---

<sup>27</sup> (AC Sommières, 2D8)

**SALINELLES. — Départ.** — Mme Guibal, notre sympathique chef de gare, nous quitte pour un poste qui lui convient mieux et qu'elle est heureuse d'obtenir.

Nous sommes heureux que Mme Guibal reçoive satisfaction ; toutefois, nous ne pouvons que regretter son départ. Mme Guibal avait su, pendant le temps qu'elle était restée parmi nous, se faire de nombreux amis. Très affable et serviable, elle sera oubliée difficilement. A celle qui doit la remplacer nos meilleurs souhaits de bienvenue.

“Le Petit Méridional”, 5 janvier 1915  
(AD30, 37JR73)

Le service des postes, lui aussi, féminise son personnel. 11000 femmes remplacent 18 000 mobilisés dans les postes et les télégraphes. 500 femmes obtiennent un poste de facteur à la campagne. Trois femmes travaillent au bureau de poste de Sommières.

Les PTT en manque de personnel ouvrent les concours aux femmes.

**Dans les P. T. T.** — Sur la liste des postulantes admissibles à l'emploi de dames dans l'administration des P. T. T. qui vient de paraître nous relevons avec plaisir les noms de Mlle Dupuy avec le numéro 209 et Mlle Verdier, avec le numéro 226.

Nos bien sincères félicitations.

“Le Petit Méridional” 7 juin 1915  
(AD30, 37JR73)

Malgré de fortes réticences, de jeunes diplômées peuvent, en raison du manque d'hommes, investir des formations et des carrières

supérieures : médecine, droit, carrières commerciales...

Même les bureaux de l'armée embauchent des sténodactylographes... Peu à peu, de nombreux métiers alors "interdits" et aujourd'hui banalisés s'ouvrent aux femmes qui, petit à petit, poussent la porte des bureaux, même si elles n'occupent, le plus souvent, que des postes subalternes et moins bien rémunérés.

**ADMISSION DES JEUNES FILLES**  
**dans les Ecoles supérieures de Commerce**  
**reconnues par l'Etat**

Montpellier. — La Chambre de Commerce, dans sa séance du 25 août écoulé, a examiné la question de l'admission des jeunes filles dans les Ecoles Supérieures de Commerce. Elle a pensé qu'en raison des circonstances actuelles, il importait de prévoir des vides, malheureusement trop nombreux, parmi les jeunes gens appartenant au monde des affaires, et qu'il y aurait lieu, dans ces conditions, de faire appel à l'activité féminine qui trouvera à s'employer utilement et lucrativement à la cessation des hostilités.

"Le PetitMérional", Août 1915  
 ( AD30, 37JR75)

A ce concours, 8 femmes sortent dans les 14 premiers rangs. Mais il est bien précisé que l'admission des filles dans les Ecoles supérieures de Commerce a pour but de combler les vides pendant la Guerre. La dernière phrase laisse planer un doute sur la situation d'après-guerre...



“Les Remplaçantes : La receveuse” série de dessins de L.Sabatier  
“L’Illustration”, 1917  
(coll. M. Grais-Bruguère)



La garde-champêtre, photographie de "L'Illustration" 1916  
(coll. M. Grais-Bruguière)

## Soigner et reconforter

### Les infirmières

Près du front ou à l'arrière, quelque 100 000 infirmières dont 10 000 volontaires de la Croix rouge, « *les anges blancs* », auxquelles il faut ajouter 70 000 bénévoles et 10 000 religieuses vont soigner des milliers de combattants.<sup>28</sup>

La Croix-rouge est composée de trois sociétés : la *Société de secours aux blessés militaires*, créée en 1864, l'*Union des femmes de France*, née en 1879 et l'*Association des dames françaises*, datant de 1881 sous la présidence de Mme Carnot. A l'arrière, à coté des hôpitaux militaires, le Service de santé comprend des lits réquisitionnés dans des hôpitaux civils et des hôpitaux auxiliaires. Très peu subventionnés<sup>29</sup>, ceux-ci doivent vivre de l'argent collecté par les comités locaux.

Dès le mois de septembre 1914, le maire de Sommières, sur demande du Préfet du Gard, décide d'installer au collège de l'Immaculée Conception un hôpital militaire auxiliaire, n° 142 bis<sup>30</sup>. Pour pouvoir adapter le local, les dames de Sommières se mobilisent pour fournir lits, couvertures, draps, vêtements, linge de corps, vaisselle et toute une batterie de cuisine ; autant de matériel nécessaire au bon fonctionnement de la formation sanitaire.<sup>31</sup>

Le 8 mai 1915, l'instituteur note dans son rapport qu'il y a « *une infirmerie, un service médical et une pharmacie, une lingerie*

---

<sup>28</sup>Elles vont payer un lourd tribut : nombre d'entre elles, surtout les ambulancières qui assurent l'évacuation des blessés vers l'arrière, compteront parmi les victimes du conflit.

<sup>29</sup> Le Ministère de la Guerre leur verse 1f à 2.20f par jour et par malade, ce qui correspond à 1/4 ou à 1/3 du coût réel.

<sup>30</sup> N°22 de *Sommières et son Histoire*, p 141 à 150 ; G. Guiraudet : l'hôpital militaire.

<sup>31</sup>Lucien Arnaud, le zouave sommiérois, évoquera les draps propres de l'hôpital qui le combleront d'aise : « *je suis dans un bon plumard* » N° 25 du bulletin de SSH.

*et une cuisine(...) Les 4 et 6 janvier,49 militaires blessés ou malades arrivèrent du front, qui trouvèrent dans notre hôpital les soins nécessaires, le dévouement inlassable et l'affection maternelle de tout un personnel d'infirmières bénévoles et profondément dévouées à leur tâche (...)*»<sup>32</sup>



Convalescents et personnel soignant, derrière la tour du château.  
(coll. particulière)

Le personnel est constitué d'un médecin, d'un pharmacien assisté de trois femmes, de quatre infirmières diplômées (une religieuse, mesdemoiselles Marie et Magali Méjean, Laure Peloux) et de vingt infirmières assistantes bénévoles. Il compte aussi des veilleuses de nuit, des lingères, des cuisinières et d'autres volontaires féminines pour les nécessaires travaux de ménage et d'entretien. Ce n'est quasiment qu'avec des femmes que tout l'hôpital a fonctionné.

---

<sup>32</sup> (AD 30, 8R1)



Scène patriotique exécutée à l'hôpital de Sommières  
par les soldats et les infirmières.

Photo prise dans l'actuelle salle polyvalente.  
(coll. privée)

A Aigues-Vives aussi, les dames de la commune se proposent pour mettre en œuvre un hôpital pour convalescents, d'une capacité de 20 lits. Elles sont secrétaires, lingères... tandis que les deux institutrices, mesdemoiselles Bastide et Bouvier, remplissent les fonctions d'économes.

A Calvisson, une autre ambulance pour convalescents ouvre en décembre 1914. Installée dans les locaux de l'école enfantine, d'une capacité de 20 lits, elle comprend 2 dortoirs, une salle de repos, un réfectoire et une cuisine. Placée sous l'autorité de monsieur Verdier, négociant en vin, elle fonctionne grâce au bénévolat des dames du village.

A Congénies, l'initiative revient à une femme, madame Majolier, anglaise veuve d'un français, qui possède une propriété et le temple de Quakers attenant. Elle s'adresse au préfet le 18 août

1914. Dans un français parfois un peu hésitant, elle se fait l'interprète de « *toutes les femmes importantes du village qu'ils sont prêtes à aider.* » Elle met à disposition la moitié de sa maison pour y héberger 10 officiers blessés et le temple pour recevoir une vingtaine de soldats. Elle accepte de recevoir « *n'importe qui pour les soigner* », mais « *il sera mieux de ne pas envoyer des allemands parce que dans un village, ça peut créer des complications.* »<sup>33</sup>

Elle assure être en mesure de financer le projet, sur ses propres deniers, à hauteur de 1000 fr par mois, étant assurée pour le fonctionnement de l'aide des nombreuses dames de Congénies.

L'hôpital est opérationnel en mars 1915. “Le Petit Méridional” consacre un article à cet établissement sur lequel flotte le drapeau de la Croix rouge entre les drapeaux français et anglais. Madame Majolier, ses filles et des “demoiselles” apportent leurs soins à 16 convalescents.<sup>34</sup>

L'instituteur Bonfils décrit les lieux : des dortoirs et des chambres confortables, une bibliothèque et deux jardins avec des jeux de croquet, de tennis et de boules ; de quoi passer une convalescence agréable en recevant les visites des dames de la commune dont « *plusieurs se sont chargées du blanchissage d'un soldat. Ma femme pour sa part, ajoute l'enseignant, en a un depuis l'ouverture* ».

Ces soldats, originaires pour la plupart de pays envahis, ont peut-être reçu les visites des institutrices laïques qui ont sollicité du préfet dès septembre 1914 l'autorisation de pouvoir « *visiter les blessés dans les hôpitaux et de leur apporter avec un peu d'aide matérielle, légers secours, gâteries et douceurs, soins de correspondance, un peu de réconfort et d'aide morale si cela est nécessaire* ».

---

<sup>33</sup> (AD30, 1M 872)

<sup>34</sup> “Le Petit Méridional”, 18 mars 1915 (AD30, 37JR73)



“Le Petit Méridional”, 18 mars 1915  
(AD30, 37JR73)



Livret de Dame infirmière d'Alice Guinand  
(coll. famille Raze)

Un peu plus loin, une voisine, la duchesse d'Uzès, s'active également en offrant l'un de ses châteaux pour organiser un hôpital de grande chirurgie, dans lequel elle travaille en personne en tant qu'infirmière diplômée.



Uniforme de l'infirmière de la Croix Rouge en ville.  
Voile bleu bordé de blanc et longue cape de drap bleu foncé avec à gauche, la croix rouge et au dessus, un groupe de lettres indiquant à quelle organisation appartient l'infirmière. A intérieur : blouse blanche avec insigne, tablier en pointe boutonné sur la blouse et voile blanc.

Pastel de Eugène Burnand – les alliés dans la Guerre des Nations,  
80 types militaires, Paris, 1922 (Coll A. Jeanjean)



“A l’hôpital, la partie d’échec” Pastel A. De Broca, 1917  
 “L’Illustration”  
 (coll. M. Grais-Bruguière )

### **Le courrier : correspondance.**

Pour la première fois dans l’histoire, la totalité de la population adulte qui a bénéficié de l’enseignement primaire rendu obligatoire par les lois Ferry de 1881, sait lire et écrire, ce qui a permis aux couples d’échanger une abondante correspondance, ceci d’autant plus aisément que le Gouvernement, dès le début des hostilités, a adopté un décret visant à établir la franchise postale entre le Front et l’Arrière.<sup>35</sup>

---

<sup>35</sup> On estime à plus de 10 milliards le nombre de lettres changées pendant toute la durée du conflit.

Au mari, l'épouse raconte son quotidien, son travail, donne des nouvelles des enfants qui grandissent sans leur père, de la famille, des amis, des voisins. Mais compte tenu des conditions de vie au front, les lettres des épouses ont été rarement conservées, alors que les lettres des poilus sont bien plus nombreuses.

L'époux s'enquiert de ce qui se passe au pays, demande des nouvelles des enfants, s'inquiète pour sa famille, parfois raconte la guerre, mais a toujours le souci de rassurer ses proches : « *je vais bien* » « *Suis toujours en bonne santé* ».

Cette correspondance, oubliée pendant un siècle, a été retrouvée lors du centenaire de la Grande Guerre. Nous en proposons quelques exemples locaux.

#### Auguste Lautard et son épouse Sylvie:

Auguste Lautard, classe 1904, est affecté en 1914 au service auxiliaire, section des infirmiers militaires. En 1917, il est versé dans l'infanterie territoriale chargée de garder une distillerie dans le Pas de Calais. Il habitait Ganges.

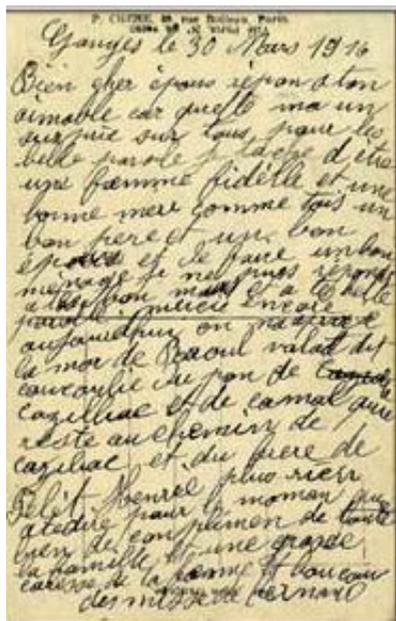
*« Calais, 12 janvier 1918 : (...) jusqu'à ce matin, rien de nouveau pour moi. il ne faut pas vous faire de la bile ; les affaires vont bien ; espérons que nos ennemis se rendront(...) et que l'année prochaine sera l'année de la Délivrance Universelle »*

*« Ganges le 6 juin : Cher épous  
je m'en pres (m'empresse) de répondre à ton courrier et de te  
voyer ton paquet et ton tricot et deux chemise, des chaussette et des  
mouchoirs. Pour le petit,<sup>36</sup> il ne va pas plus mal, mais il tousse  
toujours un peu. Monsieur Paquet nous a dit de continuer le  
remède, des gouttes et les friction de térébentine; et dit à dans 15  
jour. Pour nous, nous sommes toujours an bonne santé, mais il fait  
bien chau surtout à la filature. Sa ne vaut pas l'atelier, mais il faut*

---

<sup>36</sup> Il s'agit de leur fils Fernand, né en 1910, qui avait eu la coqueluche.

*faire comme on peut. Je fini en tem brassant du fond du cœur.  
Ta femme et ton petit qui t'envoie des mises (bises ?) - Sylvie.*



Correspondance échangée de Sylvie Lautard à son mari  
(coll. Francine Maury)

« Ganges le 30 mars 1916 ; Bien cher épous.

( Je ) répon a ton aimable car(te) qu'elle m'a un (peu) surprié surtout pour les belle parole. Je tâche d'être une femme fidèle et une bonne mère comme tois un bon père et un bon épous et de faire un bon ménage. Je ne peux répondre à tes bons maus (mots) et a tes belle parole. Aujourd'hui on n'a aprie la mor de Raoul Valat , die Coucoulie, du pon de Caziliac et de Camal qui reste au chemin de Caziliac et du frère de Pelet Henrie.

Plus rien à te dire pour le moman que bien de complimen de toute la famille et une grosse caresse de ta femme et baucou des misse de Fernand. »

A travers les lignes et les non-dits de cette correspondance empreinte de beaucoup de retenue et de délicatesse, mais aussi de droiture et de sens du devoir, on perçoit toute l'angoisse et la solitude affective de l'épouse. C'est la guerre des humbles et la souffrance des petites gens.



Carte de Lucien Arnaud, 4<sup>ème</sup> zouaves de marche à ses parents  
13 novembre 1915  
(archives famille Arnaud)

« Cher parent ; Je m'empresse de vous écrire pour vous faire part de mes nouvelles qu'elles sont toujours très bonnes et je crois bien qu'il en sera de même pour vous tous. Vous pouvez croire que je suis très enchanté de mon tricot, car ça va me garantir du froid (...) Votre fils qui vous embrasse à tous bien fort et aussi aux petits »<sup>37</sup>

La forme est maladroite et les termes convenus. Il faut lire entre les lignes : « Papa, maman, je suis toujours vivant ! »

<sup>37</sup> Pour une étude complète du carnet de guerre de L. Arnaud, voir n° 25 de « *Sommières et son histoire* » 2017

Elie Raze à sa famille

Les deux fils Raze, de Fontanès, sont mobilisés.

Samuel, âgé de 20 ans, est incorporé le 18 décembre 1914 au 141<sup>ème</sup> RI puis à partir de juin 1915, au 425<sup>ème</sup> bataillon de Chasseurs qui combat en Artois.

Elie, 21 ans, est incorporé au 18<sup>ème</sup> régiment d'artillerie. Après une période d'instruction à Bourges, il est envoyé, en octobre 1915, sur le front de l'est.

*« 11 octobre 1915 : (...) Je viens de recevoir votre lettre qui ne me donne toujours pas de nouvelles de Samuel ; je crains que vous me cachiez la vérité(...) »*

*« 14 octobre : (...) Samuel(...) n'a pas écrit depuis si longtemps, il lui sera sûrement arrivé quelque chose »*

*« 18 octobre : (...) j'avais un peu d'espoir, mais à présent vos 2 dernières m'ont tout à fait abattu. je vois que c'est tout à fait fini ; mon pauvre frère n'existe plus ! (...) Sales boches ! c'est eux qui l'on tué ! (...) je ne fais que pleurer ! (...) J'aurai bien aimé venir ; rester seulement 1 journée avec vous car je me sens bien seul ici ! (...) Pauvres parents, comme je vous plains d'avoir eu de la peine et du souci pour élever des enfants jusqu'à 20 ans, et pourquoi faire ? Pour les emmener à la boucherie ! »*

*« 22 octobre : j'ai reçu vos 2 lettres ce matin dont une contenait la photographie de mon cher frère. (...) Je ne le verrai plus qu'en photo ! (...) il me semble toujours qu'on s'est trompé et qu'il n'est pas mort. »*

*« 26 octobre : Nous embarquons (...) je vais venger mon cher frère ! »*

*« 27 octobre : On a voyagé toute la nuit. (...) Nous avons pris*

*quelques bottes de paille, on les a étendues dans le wagon et avec nos deux couvertures et notre manteau, nous avons dormi comme dans un lit.(...) Nous ne savons pas encore où nous allons ; ce sera en Alsace ou dans les Vosges »*

*« 30 janvier 1916(...) Les jours passent, les mois passent et ça dure toujours, et il y a tous les jours de pauvres innocents qui payent ça de leur vie. Que Dieu y mette sa main et que ça finisse bientôt ! »*

*« 24 juin 16 : (...) Dans quelques jours vous entendrez parler du pays où nous sommes, j'espère que ça ira vite et à notre avantage(...) Ne vous faites pas de mauvais sang à mon sujet, nous avons de bonnes munitions ; il n'arrivera que ce que Dieu voudra. »*

*« 7 août 17 : (...) Est-ce que le mildew fait toujours des ravages ou le mal est-il arrêté ? Vous me direz quand les melons et les raisins commenceront à mûrir ; on fera faire le certificat pour que je puisse venir. Tante Eunice demande des fleurs. j'en mets une(...) je l'ai cueillie en 1ere ligne à 300 mètres des boches. »*

*« 4 sept 17 : (...) Ce n'est pas une vie d'être toujours sous terre et d'entendre cet horrible bruit que font les obus et les balles. D'après un permissionnaire de ma batterie qui a vu les anglais chez lui, ces derniers lui auraient dit que la guerre finirait avant l'hiver. Je le souhaite de tout cœur. »*

*25 octobre : (...) Toujours cette triste guerre qui n'a pas l'air de vouloir finir encore. Mon patriotisme commence à se refroidir. Je me demande pour quel but nous nous battons ; s'il est bon, tant mieux, j'ai bien peur que non et je crois plutôt que ça sert à remplir les poches d'un certain nombre. On en voit les preuves tous les jours. c'est triste. Il fait un bien vilain temps il pleut tous les jours. Recevez chers parent mes meilleurs baisers »*

vie, toujours cette triste guerre, qui n'a pas  
 l'air de vouloir en finir encore. Mon patriotisme  
 commence à se refroidir. Je me demande  
 bien souvent quel but nous nous battons, si ce  
 est pour tant mieux, j'ai bien peur que non.  
 et je crois plutôt que ça sert à remplir la poche  
 d'un certain nombre, on en voit des preuves tous les  
 jours, c'est tout. Il fait un bien vilain temps  
 et pleut tous les jours.  
 Adieu, chers Parents, mes meilleurs baisers  
 Elie Raze

Lettre d'Elie Raze à ses parents  
 25 octobre 1917  
 (archives famille Raze)

La guerre s'est enlisée dans la boue des tranchées. Elie a  
 appris la mort de son cadet tombé le 27 septembre 1915 aux  
 combats de Souchez. Le chagrin, la résignation puis la lassitude  
 ont remplacé la résolution patriotique. Quand donc cette guerre  
 meurtrière se terminera t-elle ?



La lettre du Front ; ceux qui la lisent”  
Dessin de J. Simont  
“L’Illustration” 13 février 1915  
(coll. M.Grais-Bruguère)

Paul Mermoux à ses proches

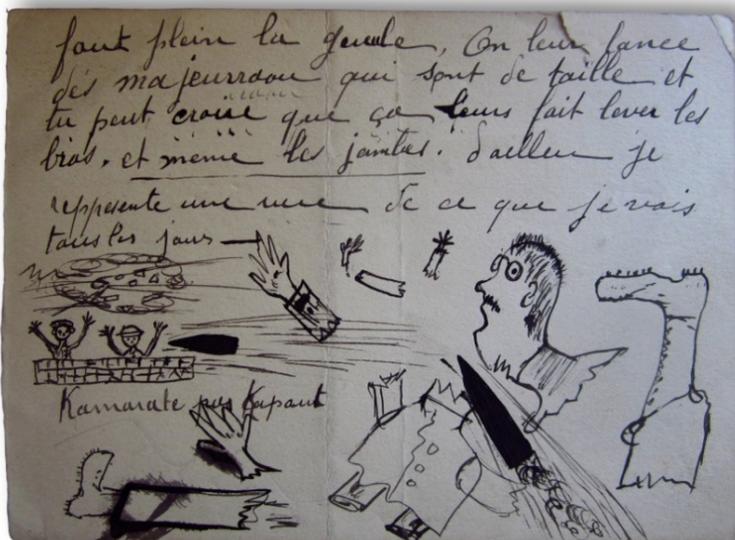
« Je termine ma lettre au crayon car on n'y voit plus dans la kitoune (sic)... En ce moment dans la Somme, tout fume et tout vole, tout éclate, tout se brise, tout s'effondre à nos coups de canons qui tape sans relâche ainsi que nos alliés les anglais qui eux aussi en mettent un coup. Tu peut garder ce croquis qui est un coin où on se tape dessus » (sans date)



Verso d'une carte sans date fabriquée par Paul Mermoux  
(coll. M-Th. Ricard)

« 16/10/16 ....Je me porte toujours bien mais tu sais avec tout ce pastis....nous sommes tous des macabés. Mas coumprés ! Ca barde dur (...); Je ne tarde pas pour t'écrire car je ne sais pas où je serait demain... Hier j'ai failli y péter(...) Je pense toujours venir vers la fin du mois si je suis encore de ce monde. Savès, faou pas trop crida, car aquo pétté dé tout lous cousta(...) Excuse mon écriture, mais tu sait, on est pas sur une table pour écrire ; on est pas dans l'eau mais guère s'en faut ! Mas coumpres ; Aviiiisa !... et incara sian pas mort ! enfin je languis toujours de

venir pour brûler quelques cartouches aux lapins. Quand aux boches on leur en fout plein la gueule ! On leur lance des majeureou<sup>38</sup> qui sont de taille... D'ailleurs je représente une vue de ce que je vois tous les jours »



Carte de Paul Mermoux  
(coll. M-Th. Ricard)

Tandis qu'à Verdun le combat fait rage depuis le mois de février 1916, l'offensive de la Somme tente, à partir de juillet 1916, de percer les lignes allemandes, sans succès. Paul subit la violence de masse de cette bataille de cinq mois qui fera 1 200 000 morts et blessés, tous belligérants confondus. Le souvenir du pays et de la vie "d'avant" lui permettent de moins mal supporter le côtoiement de la mort qu'il évoque à maintes reprises dans sa correspondance.

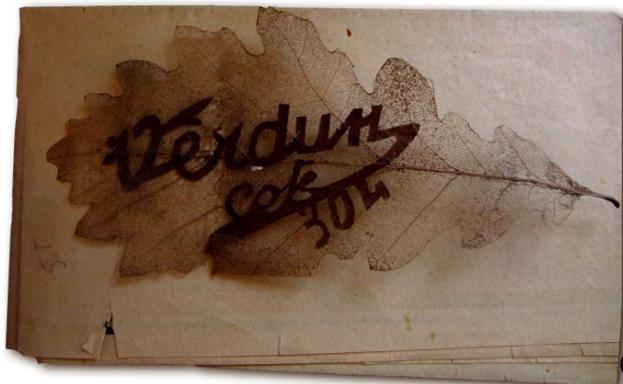
<sup>38</sup> Semble être une déformation du provençal « majourau », le maître.

## Les marraines

Face à l'enlisement du conflit, en janvier 1915 sont créées, à l'initiative des catholiques conservateurs, des associations de "marraines de guerre" pour soutenir le moral des soldats, en particulier de ceux qui n'ont pas de famille. Les marraines sont censées échanger des lettres, envoyer des mandats et des colis, encourager les soldats.

Le mouvement prend de l'ampleur. Les journaux invitent les femmes françaises à parrainer un soldat. "L'Echo de Paris", "La Croix", "l'Homme enchaîné"... publient les demandes et les offres. Dans les écoles, on recrute aussi des jeunes filles, parfois très jeunes, pour être marraines. Au nom du patriotisme, elles adoptent un soldat, lui écrivent et lui envoient des colis, ce qui aurait été totalement impensable avant la guerre.

Parfois, la solidarité va évoluer vers autre chose : les soldats vont chercher l'occasion de flirt et de relations amoureuses. On rêve de sa marraine de guerre, on fantasme... Des rencontres lors de permissions déboucheront parfois sur des mariages. Les conservateurs vont bien sûr crier au scandale ! L'armée elle-même finira par se méfier, craignant que des espionnes n'infiltrèrent les bataillons d'innocentes marraines.



Feuille de chêne  
envoyée  
dans une lettre  
(coll. M.Th.Ricard)

**CONSEILS AUX MARRAINES!...**



Ayez soin, dans les colis que vous envoyez aux soldats de toujours mettre une boîte de Phoscao et une boîte de Croquettes de Phoscao. Les soldats mêlent le Phoscao au jus matinal et se font ainsi un déjeuner réconfortant et reconstituant. Le Phoscao est admis dans les Hôpitaux militaires où il redonne des forces aux blessés, aux malades et aux convalescents.

**PHOSCAO**  
est l'aliment idéal des anémiés, des surmenés, des vieillards et de tous ceux qui souffrent de l'estomac (tiraillements, crampes, aigreurs, digestions difficiles, etc.).

**ECHANTILLON GRATIS :**  
Ecrire : 9, Rue Frédéric-Bastiat, Paris  
Pharmacies et Epiceries : 2.45 la boîte

Du jus au Phoscao, quel régal !

Publicité parue dans le "Petit Méridional", 28 juin 1916  
(AD30, 37JR75)

« Ayez soin, dans les colis que vous envoyez aux soldats de toujours mettre une boîte de Phoscao et une boîte de croquettes de Phoscao. Les soldats mêlent le Phoscao au jus matinal et se font ainsi un déjeuner réconfortant et reconstituant. Le Phoscao est admis dans les hôpitaux militaires où il redonne des forces aux blessés, aux malades et aux convalescents. PHOSCAO est l'aliment idéal des anémiés, des surmenés, des vieillards et de tous ceux qui souffrent de l'estomac (tiraillements, crampes, aigreurs, digestions difficiles etc.) »

### Ouvroirs et œuvres de guerre:

Dès les premières semaines de la guerre, les œuvres se multiplient, faisant appel à la générosité et au patriotisme des civils. Les femmes organisent la solidarité sous la responsabilité des mairies ou d'associations telles que la Croix Rouge, l'Union des Femmes de France...

Le soutien des femmes se manifeste par « la participation aux colis du soldat ». A l'ouvroir, à l'école, à la maison, les femmes jeunes et moins jeunes cousent et tricotent.

A Sommières, plusieurs ouvroirs fonctionnent presque en continu : l'ouvroir des Femmes de France créé par le " Comité de l'Union des Femmes de France ", d'obédience protestante, l'ouvroir de la rue du Pont et celui, d'obédience catholique, de Madame Crassous, " l'Association des Dames Françaises ". Dans les villages voisins, les femmes se mobilisent aussi et s'organisent à l'image des "Dames Françaises de Lecques".

UNION des FEMMES de FRANCE .  
\*\*\*\*\*

Avec le produit de la collecte faite parmi notre  
généreuse population, les Femmes de France ont expédié au XV<sup>ème</sup>  
Corps d'armée:

35 couvertures de laine,  
55 gilets ou chandails de laine,  
53 tricots,  
84 paires chaussettes laine, .  
25 ceintures de flanelle,  
12 cache-nez.

Le Comité

Résultat de la collecte organisée par le comité de Sommières  
de l'Union des Femmes de France . (sans date)  
(AC Sommières. 1M34)

Le carnet d'une de ces militantes a été confié aux archives communales de Sommières. Sur un cahier d'écolier, la jeune Sommiéroise Alice Guinand, vraisemblablement membre de l'Union des Femmes de France, très active pendant la guerre, a noté avec beaucoup d'application le résultat de la solidarité locale que l'on peut suivre quasiment au jour le jour à partir de 1917.

« 1917 ; Lainages envoyés depuis la fin novembre au 31 décembre 1917 : 10 paires de chaussettes, 3 chemises, 2 chan-dails, 2 passe-montagnes »

A partir de janvier 1918, Alice s'active de plus en plus. Suivent sur plusieurs pages, en face du nom de chaque donateur, le détail de chaque don: des vêtements chauds, des conserves, de la charcuterie, des biscuits, des sucreries, du tabac, du papier à lettres, mais aussi des sommes d'argent pour acheter des produits destinés aux hommes du XV<sup>ème</sup> corps. Il est parfois précisé que le don a été fait « pour un prisonnier ».



“Le Tricot du combattant”  
dessin de J. Simont.  
“L’Illustration”  
24 octobre 1914  
(coll. M. Grais-Brugière)

Les enseignantes du canton de Sommières, quand à elles, offrent pendant les 10 mois de l'année scolaire, 3% de leur salaire pour financer les œuvres de guerre. Cette « *modeste contribution* » qui se monte tout de même à 2276 f, est répartie en 3 tiers entre “ l'Oeuvre du tricot ”, celle des hôpitaux temporaires et la caisse de secours aux veuves d'instituteurs tués au combat.<sup>39</sup>

Calvisson, Junas, Salinelles... partout dans les villages, les femmes organisent des collectes en argent ou en nature, s'activent pour fournir des friandises, du tabac, des gants, des écharpes, toutes sortes de vêtements chauds, et pour apporter leur contribution énergique à l'envoi des colis aux soldats.

**JUNAS.**— Bravo, Mesdames! — Notre appel du 14 courant a été si bien compris et entendu de vous, que nous avons pu adresser, dès hier, à M. le préfet du Gard, un nouvel envoi de chaussettes, cache-nez, caleçons, passe-montagne et manchettes pour nos soldats sur le front.

Le froid se fait de plus en plus sentir. La neige tombe dans le Nord, sans discontinuer. Encore un élan donné par chacune de vous, généreuses concitoyennes, et nous pourrons à la fin du mois adresser un nouveau lot bien plus important à nos enfants.

“Le Petit Méridional”  
14 janvier 1915  
(AD30, 37JR73)

**SALINELLES.** — Remerciements. — Le Comité de l'Union des Femmes de France de Nîmes, remercie les dames de Salinelles de la persévérance avec laquelle elles envoient leur cotisation mensuelle et de l'ouvrage qu'elles ne se lassent pas de faire pour nos chers soldats actifs ou prisonniers.

“Le Petit Méridional”, 11 janvier 1916  
(AD30, 37JR75)

<sup>39</sup> “Le Petit Méridional”, 11 janvier 1916 (AD30, 37JR75)

Ceux-là jouent un rôle très important : ils améliorent un peu le quotidien du poilu et contribuent à entretenir son moral en maintenant le lien avec la famille et l'arrière, ainsi que l'attestent ces lignes d'Elie Raze :

« 20 novembre 1915 ; Bien chers parents ;  
Voici quelques mots à la hâte pour vous donner de mes nouvelles qui sont toujours très bonnes. j'ai vu Théron hier ; il m'a apporté le paquet, nous avons bu la carthagène ensemble (...) les grenades sont excellentes(...) cette année je ne croyais pas manger des grenades en Alsace(...) »

« 24 juin 16 ; J'ai reçu le premier paquet avec le saucisson et les boîtes de conserves. »

« 7 août 17(...) Je vous remercie beaucoup. Le contenu (du paquet) était en bon état. La montre marche depuis hier soir. Le chocolat était excellent, j'en ai eu un pour chacun de mes hommes(...) »



“Le tricot du combattant” : « Nos soldats se pressent autour des automobiles qui leur apportent des lots de lainages »

“ L'Illustration ” 1915 (coll. M. Grais-Bruguière)

**ARRIVEE DES COLIS  
SUR LE FRONT**



Sans cela, mon vieux ! Un flacon de **DENTOL**  
que ma femme m'envoie pour me soigner les dents !

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois  
souverainement antiseptique et doué du parfum le plus  
agréable.

Publicité pour le dentifrice Dentol  
"Le Petit Méridional", 1916  
(AD30. 37JR75)

Quand on ne tricote pas, on participe autrement à l'effort de guerre : dès 1915, les campagnes de propagande remportent un franc succès auprès des femmes sollicitées pour vider leur bas de laine. Les pouvoirs publics invitent alors les français à échanger leur or contre des billets afin de préserver le stock de la banque de France.

En août 1915, nous retrouvons la jeune Alice Guinand, décidément très impliquée, qui verse elle aussi son obole pour financer la guerre. D'autres familles et d'autres femmes, répondant à l'appel de l'Etat, ont « *donné leur or pour la Victoire* » jusqu'à compromettre parfois les finances familiales.



Reçu de la Banque de France remis à Alice Guinand, 9 août 1915  
(coll. famille Raze)

Ce sont encore les femmes, en particulier les jeunes, qui sont sollicitées pour les journées charitables dont une vingtaine sont organisées, toujours dans le but de trouver des fonds pour financer la guerre : journée du 75, journée belge, journée du poilu, journée des orphelins de guerre...

**CANNES ET CLAIRAN.**— La journée du 75. — Grâce à la gentillesse et au dévouement inlassable de nos charmantes quêteuses Mlles Bosc Léa, Durant Hélène, Durant Pauline et Germain Jeanne qui parcouraient le village et piquaient au veston des hommes et aux corsages des dames l'insigne symbolisant notre glorieux canon de campagne, la journée, pour notre petit village de Cannes et Clairan fut fructueuse. 56 francs furent recueillis et adressés par le maire à la préfecture pour l'Œuvre du Soldat sur le front.

“Le Petit Méridional”, 16 jan 1915  
(AD30, 37JR73)



Epinglette vendue  
lors de "journées du poilu"  
(AD30, 1M /873)

## Une vie quotidienne compliquée

### Pénuries et vie chère

L'homme parti pour le Front, qui va assurer le quotidien de la famille privée de son principal soutien?

A la déclaration de guerre, le Parlement, convoqué en session extraordinaire, adopte un projet de loi prévoyant « *d' accorder pendant la durée de la guerre des allocations aux familles nécessiteuses, dont le soutien serait appelé ou rappelé sous les drapeaux.* »

A Sommières aussi, on doit gérer l'urgence : la municipalité, réunie en séance extraordinaire le 7 août 1914, vote un secours immédiat aux familles : « (...) *du fait de la mobilisation générale un grand nombre de citoyens, soutiens de famille, ont été appelés sous les drapeaux pour la défense du sol maternel, de nos institutions et libertés républicaines. De nombreuses familles ont été privées du concours de leur chef et se trouvent sans ressources. Il appartient à la collectivité communale de leur venir en aide en*

*attendant qu'elles reçoivent de l'Etat les indemnités prévues par le décret du 2 août 14. Il y aurait lieu pour assurer leur subsistance de créer immédiatement des soupes populaires(...) Une somme de 3590 francs pourrait être immédiatement affectée pour secours aux familles des mobilisés et nécessiteux. Les secours seront distribués en nature par les soins de la Municipalité et des conseillers municipaux non mobilisables »<sup>40</sup>*

Des dons arrivent aussi en provenance de personnes privées ou d'institutions : la mairie de Villevieille offre 35 kg de pain.

La municipalité de Calvisson organise également dans les mêmes conditions une cantine populaire qui fonctionne dès le 8 août 1914.

Le 2 août 1914, l'Etat s'est engagé à verser à l'épouse une indemnité journalière de 1,25 franc, majorée de 0,50 franc par enfant de moins de 16 ans ; mais cette aide s'avère toute relative : le kilo de viande de porc coûte 1,50 franc dès le début de l'année 1915. Les femmes vont devoir se débrouiller.

En mai 1915, d'après l'instituteur, à Sommières *« la classe laborieuse n'a pas trop souffert. Pendant le mois d'août, au moment où les familles privées de leur chef avaient été prises au dépourvu, la municipalité a organisé des soupes populaires pour les femmes et les enfants des mobilisés. Depuis les allocations de l'Etat aux familles nécessiteuses ont soulagé bien des infortunes(...) »*<sup>41</sup>

Même son de cloche chez les instituteurs du voisinage : à Aigues-Vives, *« il n'y a pas de misère »* affirme mademoiselle Bastide, et son collègue d'Orthoux se réjouit que deux femmes aient refusé d'être secourues et préférèrent *« au lieu de se décourager, travailler du matin au soir »*.

---

<sup>40</sup> AC Sommières. Délibérations du Conseil Municipal, 7 août 1914.

<sup>41</sup> (AD30, 8R1)

Les rapports de gendarmerie<sup>42</sup> chargés de dresser des listes nominatives de familles dans le besoin montrent une tout autre réalité : trois foyers nécessiteux sont recensés à Aujargues, cinq à Junas, quatre à Villevielle, huit à Souvignagues, sept à Fontanès, dix à Aspères ; un seul à Saint Clément, mais cinq à Lecques et autant à Salinelles, sept à Aigues-Vives, six à Calvisson et à Aubais; une seule famille à Saint Dionisy mais trois à Boissières, deux à Saint-Côme et enfin quarante à Sommières.

Ces rapports, adressés au sous-préfet et aux commissaires de police, n'étaient pas destinés à être communiqués au public; ils font état de grandes détresses.

A Calvisson, l'épouse du caporal Emile Camp, restée seule et sans ressources avec quatre petits enfants dont deux en bas âge, « *ne peut se livrer à aucun autre travail à cause de ses jeunes enfants à soigner* ». La famille de Samuel Audibert, journalier dans le civil qui « *a laissé au foyer sa femme et deux enfants âgés de 10 et 15 ans avec un grand père infirme à charge et sans ressources lui aussi* » survit avec l'allocation militaire et les quelques journées faites, quand ils le peuvent, par la mère et le fils de 15 ans.

A Sommières, le rapport recense des femmes privées de ressources, se retrouvant seules avec 3 ou 4 enfants. Si ces familles n'ont pas connu la disette, on a un peu de mal à croire qu'elles n'aient « *pas trop souffert* »... Force est de constater que les instituteurs se sont laissé emporter par un patriotisme un peu exalté, à moins qu'ils n'aient cédé à une forme d'auto-censure...

Un ministère du Ravitaillement est créé pour régler l'approvisionnement et garantir l'équilibre entre les besoins des troupes et ceux des civils, mais dès le début de la guerre, les difficultés se font sentir.

En effet l'économie est désorganisée : les départements fournisseurs de matières premières et de denrées agricoles sont

---

<sup>42</sup> (AD30, 1M/627)

occupés et le ravitaillement de l'armée devient prioritaire: A Sommières, chevaux, moutons, vins... sont réquisitionnés pour les besoins de l'armée. Les rendements agricoles, en baisse, et les réquisitions provoquent des pénuries de denrées de première nécessité et de la désorganisation, comme en témoignent les rapports de la préfecture.

Dans de nombreuses localités, il n'y a plus de boulanger. A une époque où le pain constitue une des bases de l'alimentation, les maires, inquiets, se tournent vers le préfet pour trouver une solution :

A Lecques, « *en l'absence du boulanger et de son ouvrier rappelés à l'armée, la commune s'est vue obligée de demander aide au boulanger d'une commune voisine (...) Il est évident que cet ouvrier déjà surchargé ne pourra suffire à nos besoins au cours de la période des vendanges (...) En conséquence je vous prie Mr le Préfet de vouloir nous envoyer le plus tôt possible l'ouvrier boulanger qui nous est absolument nécessaire et qu'il est impossible de trouver ici* »<sup>43</sup>.

De la commune d'Aujargues part un télégramme témoignant d'un certain affolement : « *Commune dépourvue de pain- Faire connaître moyen ravitailler immédiat- août 14* »<sup>44</sup>

Un peu plus loin, à Lédignan, Mme Bonnet, l'épouse du boulanger, « *qui a tenu jusqu'à aujourd'hui déclare ne plus pouvoir continuer à remplacer son mari mobilisé(...) et est incapable de suffire à une population de 800 habitants* »<sup>45</sup>

Pour aggraver ces problèmes directement liés à la guerre, les hivers 1916-1917 et 1917-1918 sont extrêmement rigoureux et battent des records de froid. La neige qui tombe en abondance à Sommières ne favorise pas les récoltes. Les crises se succèdent,

---

<sup>43</sup> (AD30, 1M/862)

<sup>44</sup> id

<sup>45</sup> id

entraînant la pénurie et la vie chère.

Relevé des prix au kg par l'instituteur			
		<i>1<sup>er</sup> août 1914</i>	<i>Août 1915</i>
<i>Calvisson</i>	Pain	0,40 fr	0,45 ou 0,50fr
	Sucre	0,80 fr	1,20 fr
	Viande	2,80 fr	3,20 fr
	Beurre	3,20 fr	4 fr
	Pommes de terre	0,10 fr	0,20 fr
	Légumes secs	0,80fr	1 fr
<i>Vergèze :</i>	Pain	0,42 fr	0,47 fr
	Sucre	0,75fr	1,20fr

Les ménagères se plaignent de la hausse sensible des prix. “ Le Petit Méridional ” et la presse locale relaient leurs doléances.

Le Préfet du Gard tire la sonnette d’alarme dans les rapports envoyés au gouvernement à partir de mars 1916 : « *le Gard manque totalement de blé* ».

En 1917, face à l’aggravation, il devient alarmiste : « *la pénurie est telle que de nombreuses communes n’ont pas de pain depuis plusieurs jours. La partie haute de l’arrondissement du Vigan s’alimente avec des châtaignes* ».

« *Même si la quasi-totalité des blés du département du Gard fut conservée pour l’alimentation de ses habitants, malheureusement la totalité des blés ne correspondent cette année qu’à environ 3 mois de l’alimentation normale de la population. Sur ces ressources propres, le département ne pourrait vivre.* »

Rations quotidiennes de pain	février 1917	octobre 1918
Travailleur	700 gr	500gr
Adulte	600gr	400gr
Enfant de 3 à 13 ans	--	300gr
Enfant de moins de 6 ans	300gr	--
Enfant de moins de 3 ans	--	100gr

L'État instaure une taxation des denrées pour combattre les spéculations. A partir de février 1917, le pain est rationné : des cartes d'alimentation sont mises en place. Elles ne seront supprimées qu'en 1919.



Carte d'alimentation et tickets de Mme Guinand de Sommières  
(archives famille Raze)

Une carte de sucre est instituée en mars 1917 : la ration mensuelle de 750 gr diminue à 500 gr à partir du mois d'août. L'utilisation en est réglementée de façon extrêmement précise. Si elle veut faire des confitures, la ménagère doit le déclarer en mairie et venir chercher la ration qui lui a été allouée avec sa carte de sucre et son livret de famille. Celle qui tenterait de frauder se verrait exclue des distributions suivantes ; et il y a eu des contrôles.



Affiche de propagande  
(DAPM 91, 78Fi/3768)

L'instituteur d'Orthoux trouve les carnets de sucre « *très commodes* » mais reconnaît toutefois que tout ce système bien compliqué est à l'origine de démarches contraignantes et de pertes de temps et d'énergie.

Le charbon, lui aussi, fait défaut. Les bassins du Nord et de l'Est sont en zone occupée. Bien que celui d'Alès soit exploité à son maximum, c'est la pénurie et les prix flambent : 56 f en 1917, contre 48,50 f en 1914.

Il est rationné à partir de l'hiver 1917 alors qu'une vague de froid s'abat sur la région. Le contrôle se durcit encore à partir de juin 1917. Les autres combustibles tel le gaz sont aussi rationnés.

L'heure est à l'économie. En novembre 1916, le "Petit Méridional" exhorte à plusieurs reprises la population à « *en revenir aux vieilles habitudes en matière de chauffage, c'est-à-dire brûler autant que possible du bois au lieu de charbon* ».

La vie des femmes devient de plus en plus compliquée. Faire le marché relève du casse-tête alors que le ravitaillement de la ville est problématique.

Dès l'automne 1914, les autorités mettent à disposition des bouchers de Sommières de la viande congelée pour éviter les ruptures de stocks et en janvier 1915, les maires du canton tentent d'endiguer les hausses de prix excessives en agissant auprès des bouchers afin qu'ils respectent les tarifs imposés.

Le 10 mars 1917, le Conseil municipal, amputé des trois quarts de ses membres, vote la résolution suivante :

« *...En présence des difficultés de plus en plus grandes que la population de Sommières trouve à s'alimenter et la cherté de la vie augmentant sans cesse, il y aurait lieu de chercher à conjurer en partie et dans la mesure des moyens dont peut disposer la commune à cette crise de l'alimentation. A cet effet, (le Conseil) propose de voter une somme de 6000f à prendre dans les fonds disponibles de la Commune, comme première mise de fonds,*

*destinée à l'achat des denrées de première nécessité, qui seront vendues sans bénéfice aux habitants de Sommières par les soins de la municipalité et sous son contrôle.*<sup>46</sup>

Une nouvelle fois en 1918, le Conseil municipal votera une somme de 10 000f pour assurer le ravitaillement.

Des campagnes anti-gaspi sont mises en place : une femme patriote se doit d'économiser.

L'idée est relayée par des affiches souvent réalisées par les enfants des écoles. Plus tard, en 1917, le Gouvernement impose des "jours sans..." : jour sans viande, jour sans beurre... Dans les journaux, on trouve des recettes de gâteaux sans farine, de salade de fanes de carottes, de soupe aux cosses de petits pois... Paraît même, sous la plume de Madame Moll-Weiss, un livre de recettes : "L'alimentation en temps de guerre".

En mai 1918, dans un rapport au ministre, le préfet du Gard semble satisfait d'annoncer « *que le contingent de farine alloué journellement au département est devenu suffisant depuis février dernier, pour me permette l'envoi régulier à chaque commune et par période de dix jours, de la quantité nécessaire pour assurer à chaque habitant une ration moyenne de 300 grammes de pain par jour* ». <sup>47</sup>

Comment s'étonner dans ce contexte de vie chère que le recouvrement des impôts soit difficile ! Le percepteur multiplie les rappels aux contribuables en difficultés.

*« Il faut que chacun élève sa pensée vers l'image de la Patrie et lui offre son tribut, si modeste soit-il (...) Or l'argent étant le nerf de la guerre, il faut d'abord payer l'impôt.*

---

<sup>46</sup> Délibérations Conseil municipal de Sommières

<sup>47</sup> Les restrictions prendront fin en avril 1919 mais la situation ne deviendra normale que progressivement.

*Que ceux que nos malheurs ont frappés d'une façon particulière ne craignent pas de confier au percepteur l'état de leurs affaires. Il leur sera accordé tous les délais voulus (...) Pour assurer l'écrasement des barbares et le triomphe de la civilisation, il n'existe aucune loi qui dispense aucun citoyen du paiement de l'impôt ».*<sup>48</sup>

Les demandes de dégrèvement témoignant de situations difficiles sont légion:

Mme Bros écrit au préfet du Gard le 29 novembre 1915 : *« J'ai l'honneur de solliciter (...) votre bienveillante bonté (...) Je n'ai pour toutes ressources que mon allocation pour moi et mes 3 enfants, mon mari étant sur le front depuis le 3 août 1914; de plus mon petit garçon a fait 6 mois de maladie et j'ai encore ma mère à charge. Veuillez donc Monsieur le Préfet prendre ma demande en considération car c'est à peine si je peux donner du pain à mes enfants avec 2fr75 par jour pour 5 personnes (...) »*

### **Souffrances morales : Aimer, Attendre, Espérer**

Si beaucoup de fiancés sont contraints de repousser leur union, il y a eu tout de même des “ mariages de guerre ”, un peu tristes sans doute... La solennité y est certes toujours de mise, mais la bonhomie habituelle et la franche gaité sont bannies.

Une loi d'avril 1915 autorise le mariage par procuration pour les soldats sous les drapeaux.

Il faut que la femme française se montre digne de la Patrie. Elle doit être forte, vaillante, supporter sans se plaindre et attendre sans récriminer. Par dessus tout, elle doit ravalier des larmes susceptibles d'affaiblir les hommes.

---

<sup>48</sup> Encart publié dans le “Petit Méridional” par le percepteur de Calvisson, 3 novembre 1915 (AD30 ;37JR/74)

Lire la suite

**en DERNIERES NOUVELLES DU GARD**

**AIGUES-VIVES. — Mariage par procuration.** — Nos braves poilus, qui accomplissent avec un entrain et un héroïsme admirables, leur devoir de soldats, ne sauraient oublier la fiancée qu'ils ont laissée au village et qui, anxieuse, attend le retour de son « promis ».

C'est ainsi qu'hier, un de nos jeunes et vaillants amis, Aldebert Besson, au front depuis de longs mois, couvrait en vistes noces avec une de nos gracieuses compatriotes, Mlle Amy Cabot ; rien ne manquait à la cérémonie, si ce n'est, hélas ! l'intéressé lui-même, qui avait donné sa procuration à M. Jacques Rouvière. Ce dernier s'est acquitté avec élégance et courtoisie — malgré le poids des ans — d'une tâche toute amicale et platonique.

Besson était déjà marié depuis un mois et, malgré la mélancolie de la fête, toutes les pensées allaient vers le jeune marié, auquel s'adressent spécialement nos vœux de bonne fortune. Que bientôt il revoie en parfaite santé celle qu'il avait laissée comme fiancée et qu'il retrouvera comme femme.

Mariage par procuration à Aigues-Vives le 14 juin 1915.  
 "Petit Méridional", 26 juin 1915 (AD30, 37JR72)

*« Toute femme qui à l'heure présente ébranlerait chez l'homme le sens du devoir envers la Patrie est une criminelle, lorsqu'on combat non seulement pour le pays mais pour le principe du droit et de la justice dans le monde, le devoir doit être accepté non comme une lourde charge mais comme un honneur. Nous saurons comprendre que nos désirs les plus légitimes doivent être subordonnés aux nécessités de la défense nationale, nous saurons accepter toutes nos responsabilités. »*

*Nous serons dignes du devoir impérieux et supérieur qui nous incombe. »<sup>49</sup>*



“Ceux qui y retournent”  
 « Allons, maman,  
 t'en fais pas ! »  
 dessin de L. Sabattier  
 “L'Illustration”  
 24 juin 1916

(coll. M. Grais-Brugière)

<sup>49</sup> Appel aux femmes françaises de Mme De Witt-Schlumberger, Présidente de l'Union française pour le Suffrage des femmes ; Paru dans le “Petit Méridional”, 13 juillet 1915 (AD30, 37JR74)

Une fois encore, la réalité offre un visage moins cocardier. Femmes, épouses et mères vont vivre dans un état permanent d'inquiétude, de stress et de désarroi. Cette situation peut entraîner des " névroses d'angoisse " qui causent des troubles difficilement quantifiables mais qui ont parfois des conséquences très sérieuses sur la santé, dont on a fait très peu de cas et qu'on a préféré taire sous peine de passer pour une mauvaise patriote.

La guerre pour les femmes, c'est l'attente des lettres et l'inquiétude si le facteur ne passe plus. A l'interruption du courrier, l'angoisse augmente et l'on tremble au moindre coup de sonnette.

Le passage du facteur est à la fois espéré et craint. Y aura-t-il aujourd'hui une lettre, " preuve de vie " de l'être aimé ? L'anxiété peut se calmer ou au contraire augmenter même si l'on garde malgré tout un espoir au fond de soi, car il est bien connu que le courrier est plutôt irrégulier.<sup>50</sup>

*« Ne rien savoir, être seule, pleurer jusqu'à n'avoir plus de larmes et souffrir tout bas, pour soi, comme une bête »<sup>51</sup>*

Si vraiment il n'y a pas de nouvelles pendant une longue période, la femme a la possibilité de demander des renseignements auprès de la mairie, du régiment, du Ministère de la Guerre, de la Croix Rouge ou des autorités religieuses.

Le courrier est souvent poignant :

Le cousin du zouave Emile Combes écrit au préfet pour obtenir des nouvelles de son parent et ajoute : *« sa femme qui vit avec nous est dans le désespoir, vivant dans les transes cruelles. Je craint que si les nouvelles de son mari ce font attendre plus*

---

<sup>50</sup> La poste aux armées a été totalement dépassée par l'abondance du courrier dès 1914. Le commandement tenta de simplifier les choses en créant des zones correspondant au découpage de la ligne de front. Mais cela ne résolut pas les retards qui se poursuivirent pendant toute la durée de la guerre.

<sup>51</sup> Françoise Vitry, *Journal d'une veuve de guerre, 1919* in Fr Thébaud : "La femme au temps de la guerre de 14", p 203 ; éd. Stock 1986

longtemps cela attente à sa santé déjà très ébranlé (...) Si le malheur voulait dire qu'il soit mort (...) par pitié pour cette malheureuse épouse et mère, veuillez avoir la bonté de me le faire savoir. Je ménagerais la terrible nouvelle et un peut après l'autre, je lui dirai la vérité(...)»<sup>52</sup>

Voici une lettre de Clotilde Marchat s'adressant au ministre pour avoir des nouvelles de son mari.<sup>53</sup>

Sommiers le 26 S-1914

Monsieur le Ministre

Je viens vous prier d'avoir la bonté des renseignements sur mon mari Marchat Auguste il était au 117<sup>e</sup> Territorial, 1<sup>re</sup> Compagnie et était verser au 163<sup>e</sup> De ligne 2<sup>e</sup> Compagnie nous avons reçu sa dernière lettre daté du 26<sup>e</sup> un de ces camarade à était blessé le 27<sup>e</sup> à Toul et n'a peut nous donner aucun renseignements j'ai attendu 2 mois et maintenant il me semble M. le Ministre pourra me renseigner ma position et bien

reste je suis mère de quatre enfants donc l'aîné a huit ans et la plus jeune 2 mois. c'est est arriver un malheur à mon mari je préfère le savoir que de savoir dans l'incertitude il ne peut être que mort ou prisonnier. j'attends une réponse au plus tôt s'vplz sur M. le Ministre

Je vous en serais reconnaissante nous remerciant d'avance

Madame Marchat Clotilde  
rue General. Europe

Sommiers (gard)

Aucune nouvelle fâcheuse n'est parvenue jusqu'à ce jour. a/s de M. le Ministre

NICE le 1<sup>er</sup> Décembre 1914  
Le Chef du Bureau de Comptabilité

« Je viens vous prier d'avoir la bonté de me donner des renseignements sur mon mari Marchat Auguste. Il était au 117<sup>e</sup> territorial, 1<sup>er</sup> compagnie et était verser au 163<sup>e</sup> de ligne 2<sup>e</sup> compagnie. Nous avons reçu sa dernière lettre datée du 26 septembre Un de ces camarade a était blessé le 27 septembre à Toul et n'a peut nous donner

<sup>52</sup> (AD30, 1M/238)

<sup>53</sup> (AC Sommières, 1M34)

aucun renseignement. J'ai attendu 2 mois et maintenant il me semble, Mr le Ministre pourra me renseigner. Ma position est bien triste. je suis mère de quatre enfants dont l'ainé a huit ans et la plus jeune 2 mois. C'il est arrivé un malheur à mon mari, je préfère le savoir que de vivre dans l'incertitude. Il ne peut être que mort ou prisonnier. J'attend une réponse au plus tot. Soyez sur Mr le ministre (que) je vous en serez reconnaissante. Vous remerciant d'avance. »

Au bas de la lettre, l'autorité militaire a apposé le tampon suivant : « Aucune nouvelle fâcheuse n'est parvenue jusqu'à ce jour . Nice ; le 21 décembre 1914 »

Auguste Marchat est "Mort pour la France" le 27 septembre 1914 à Bouconville (Meuse).

Son nom figure sur le monument aux morts de Sommières.

Demanda de Renseignements.

Nom militaire: Mourier  
 Dénomination: Pierre Mourier  
 Et quel corps appartenait-il. 38<sup>ème</sup> rég<sup>iment</sup> d'infanterie  
 Classe: 1906  
 Grade: Soldat  
 N<sup>o</sup> matricule (surtout)  
 Nom du demandeur: M<sup>me</sup> Mourier  
 Adresse: à Sommières - Lot  
 Degré de parenté: sa femme  
 Sommières le 5 1914  
 M<sup>me</sup> Mourier

Reçu par le commandant en chef  
 le chef de bataillon  
 le chef de compagnie  
 le chef de section  
 le chef de peloton  
 le chef de escadron  
 le chef de détachement  
 le chef de poste  
 le chef de poste aux armées  
 le chef de poste aux troupes  
 le chef de poste aux équipages  
 le chef de poste aux services  
 le chef de poste aux transports  
 le chef de poste aux vivres  
 le chef de poste aux bagages  
 le chef de poste aux munitions  
 le chef de poste aux hôpitaux  
 le chef de poste aux ambulances  
 le chef de poste aux pharmacies  
 le chef de poste aux infirmeries  
 le chef de poste aux dispensaires  
 le chef de poste aux bureaux de poste  
 le chef de poste aux bureaux de télégraphie  
 le chef de poste aux bureaux de téléphones  
 le chef de poste aux bureaux de télégraphes  
 le chef de poste aux bureaux de télégraphes  
 le chef de poste aux bureaux de télégraphes

Demanda de renseignements émanant de Mme Mourier épouse du soldat Pierre Mourier.  
 5 septembre 1914  
 (AC Sommières, 1M34)

Ce soldat a été blessé légèrement à la main, après ce qu'a écrit une dame de la + rouge qui l'a vu au passage dans une gare de l'Yonne; il était évacué du côté de Limoges. Ne pourrait on savoir dans quel hôpital il est soigné ?

« Ce soldat a été blessé légèrement à la main d'après ce qu'a écrit une dame de la + rouge qui l'a vu au passage dans une gare de l'Yonne. Il était évacué du côté de Limoges. Il était évacué du côté de Limoges. Ne pourrait on savoir dans quel hôpital il est soigné ? »

G R A	
F. s. N.	N 87753 N 92230
<u>GRANIER Marius Charles Félix</u>	
Soldat au 173 <sup>me</sup> d'Inf., 9 <sup>me</sup> Bataillon, comp de pionniers. Matricule médaille 2323. Classe 1898. Né 27 avril 1878. à Sardan.. (Gard). Disparu depuis 10 juill. 1915.	
Rép: Mme Marius Granier, à Sardan, par Quissac, (Gard).	
Négatif envoyé 1 - 12 - 15 Négatif envoyé 13 - 12 - 15	

Réponse envoyée à Marthe Granier par la Croix rouge  
(coll. M. Grais-Bruguière)

En désespoir de cause, les épouses peuvent lancer un avis de recherche dans les journaux locaux en s'accrochant à l'espoir que le mari est peut être retenu prisonnier. Il y a parfois, mais rarement... une bonne surprise.

La visite du maire ou de son adjoint ceint de l'écharpe tricolore est, plus que tout, redoutée. C'est à lui que revient le pénible devoir d'annoncer la triste nouvelle « *avec tous les ménagements nécessaires* ». Les archives de Sommières conservent un dossier contenant les courriers officiels adressés au maire chargé d'informer les familles.

Combien de souffrances et de désespoir se cachent derrière ces documents administratifs ?



Le "Petit Méridional", 22 jan 1916  
(AD30, 37JR75)



Le "Petit Méridional", 17 avril 1916  
(AD30, 37JR75)

### 1918, la Victoire... et après?...

Pendant les années de guerre, les femmes, qui n'ont d'ailleurs guère eu d'autre choix, ont affronté seules tous les problèmes quotidiens : subvenir aux besoins de la famille, faire face aux difficultés économiques, matérielles, financières, supporter stoïquement les souffrances morales et bien sûr élever les enfants. Sans y

avoir été préparées, elles ont dû prendre seules des décisions importantes et s'immerger dans la sphère publique.

La Victoire va-t-elle leur apporter enfin un apaisement ?

### La douleur et le deuil

La guerre a causé chaque jour des centaines de morts et de disparitions. Le département du Gard enregistre près de 14 000 morts. La longue liste du monument aux morts de Sommières avec ses 81 noms, ainsi que celles des villages alentours, dit assez le prix très lourd payé par une France encore paysanne.

Les deux tiers des soldats étaient mariés lors de la mobilisation. Ceux que la France pleure laissent derrière eux des veuves, jeunes pour la plupart, ou des veuves blanches<sup>54</sup> « *les fiancées de la guerre* ». En France, on a dénombré 680 000 veuves et 760 000 orphelins.

Toutes ces femmes deviennent des figures socialement visibles dans le paysage, n'ayant pour tout avenir que le veuvage. Inconsolables sous de longs voiles noirs, à l'image de la Mère Patrie, elles pleurent le mari disparu et entretiennent le culte du soldat mort. Figures devenues dérangeantes dans les années d'après-guerre, pendant lesquelles on cherche à oublier le traumatisme subi, elles poursuivent leur vie marquée par une infinie tristesse. Si, comme c'est souvent le cas, le corps du soldat n'a pu être retrouvé, le travail de deuil est rendu encore plus difficile ; l'état de dépression est proche chez ces femmes qui se sentent décalées dans une France désireuse de fermer la douloureuse parenthèse de quatre années meurtrières.

---

<sup>54</sup> Nom donné aux jeunes femmes dont le fiancé est mort à la guerre et qui resteront pour beaucoup célibataires.

## Ce qu'ils ne comprennent pas

Ce qu'ils ne comprennent pas les égoïstes et les mécontents, ce sont les souffrances **morales**, des victimes de la guerre. Ce sont les larmes intarissables qui coulent des yeux des veuves sans enfants, de ces femmes qui n'ont pas voulu, où qui n'ont pas pu, refaire leur vie, et dont la jeunesse a sombré sous le plus lugubre des fardeaux: la solitude! de ces femmes que la vue d'un couple juvénile plonge dans les vertigineux abîmes du souvenir impuissant, du découragement.

C'est le lent désespoir des mères, des pères, qui revient sans cesse, le beau garçon que la tourmente leur a pris, et sur la tête duquel, ils avaient placé l'espoir de leur vie, l'espoir de leur vieillesse ; ce

“ Ce qu'ils ne comprennent pas ”  
Journal de veuves de Nîmes 1927  
(AD 30, JR 354)



Une veuve de guerre et ses enfants regardant passer le défilé.  
Dessin de Simont. « L'Illustration » 1918  
(coll. M. Grais-Bruguère)

Nous avons, dans les années 1960, le souvenir très précis  
d'une aïeule âgée de 80 ans passés, toujours vêtue de noir – même

si parfois elle s'autorisait le port du gris, du violet ou du blanc— qui interdisait que le mot « Argonne » soit prononcé à la maison et passait en pleurs chaque journée du 11 novembre... Dans la chambre, deux grands cadres étaient accrochés au mur, l'un avec la photo du jeune mari en uniforme, l'autre avec ses médailles et ses citations. Comme elle, combien de jeunes femmes, fidèles à leur mari mort, sont devenues leur vie durant gardiennes de la mémoire du “ héros tombé au champ d'honneur ”?



“ Papa sait-il qu'on est vainqueurs ? ” dessin d'Abel Faivre.  
« L'Illustration » novembre 1918  
(coll. M. Grais-Bruguère)

### Difficultés toujours ...

Outre le drame sentimental vont se poser des questions économiques et financières. Au début du siècle, la plupart des femmes étaient dépendantes économiquement de leur mari, car même si la

femme travaillait, c'était, dans la grande majorité des cas, le salaire de l'époux qui représentait l'essentiel des revenus du ménage.

A partir d'août 1914 et pendant toute la durée de la guerre, les familles des mobilisés ont bénéficié de l'allocation journalière : 1,25 franc par jour plus une majoration de 0,50 centimes par enfant de moins de 16 ans.<sup>55</sup> La somme versée, bien qu'étant insuffisante pour remplacer le salaire, a constitué une ressource pour les plus modestes.

Après la démobilisation, la loi fixe au 15 novembre 1919 la fin de cette allocation.<sup>56</sup> Que vont alors devenir les veuves, privées de leur mari dont la mort signifie aussi perte du revenu du foyer ?

Dès le début de la guerre, la question des pensions redevient d'actualité. La nécessité de toiletter la vieille loi de 1793<sup>57</sup> semble évidente, mais aucun texte ne sort des travaux des commissions. La question des pensions va diviser les parlementaires pendant plus d'un an, de novembre 1917 à mars 1919.

Après de nombreuses discussions, le 31 mars 1919, la loi Lugol (du nom de son rapporteur), qui définit le droit à pension, est promulguée.

*« Art 1 : La République, reconnaissante envers ceux qui ont assuré le salut de la Patrie, proclame et détermine, conformément aux dispositions de la présente loi, le droit à la réparation (...) »*

Le ministère des Pensions, créé en janvier 1920, est chargé d'appliquer la loi. Mais là encore, hormis le fait qu'on ne voit pas

<sup>55</sup> En mars 1917, la majoration est portée à 0,75 centimes par enfant.

En août 1917, l'allocation est portée à 1,50fr et la majoration à 1fr.

En 1918, l'allocation est portée à 1,75fr et la majoration à 1,25fr pour les deux premiers enfants et à 1,50 à partir du troisième.

<sup>56</sup> L'Armistice ne veut pas dire le retour immédiat des soldats. La démobilisation, qui s'effectue en plusieurs phases, dure jusqu'en 1919.

<sup>57</sup> Après Valmy, la France adopte pour la première fois le principe d'une loi dédommageant le sacrifice du soldat mort pour la défense du pays.

très bien comment il serait possible de “ réparer ” le préjudice subi, entre les discours officiels, les manifestations publiques et la réalité d’un pays ruiné par la guerre, il va y avoir de grandes différences.

Le montant de la pension versé aux 650 000 veuves est inégalitaire et dépend du grade du soldat au moment de sa mort : la veuve d’un gradé reçoit davantage que celle d’un simple soldat.<sup>58</sup>

Avec 800 francs pour la veuve d’un soldat plus 300fr par enfant, somme fixée en 1919, la pension tient plus d’une assistance que d’une “réparation ”,<sup>59</sup> prévue par la loi.

“ La Voix du combattant ”, journal de l’Union Nationale des Combattants, s’indigne de la faiblesse des pensions allouées aux veuves et souligne « *les prodiges d’économie entrepris par les veuves de guerre pour assurer leur quotidien et celui de leurs enfants* ».

Le montant de leur maigre pension se réduit à cause de la dépréciation du franc et des crises qui, en 1924 puis en 1926, secouent le pays, entraînant hausse des prix et inflation.

Malgré un ajustement tardif en 1925, le taux de la pension demeure encore 40% inférieur au niveau de vie.

C’est seulement en 1928 qu’intervient une revalorisation permettant de combler le fossé. Mais l’embellie est de courte durée ; les veuves vont bien vite se trouver à nouveau en butte à de nouveaux problèmes financiers avec l’arrivée de la crise économique de 1929 et le retour de l’inflation.

---

<sup>58</sup>Est considérée comme veuve de guerre l’épouse d’un militaire tué au combat ou mort des suites de blessures ou de maladie contractée en service.

<sup>59</sup> Un fonctionnaire en début de carrière, au début des années 20, gagne un salaire 4,5 fois supérieur au montant de la pension d’une veuve



Journal de veuves et des orphelins du Gard. Janvier 1928  
(AD30, JR 355)

Il ne fait pas bon être veuve de guerre en France dans les années 1920...

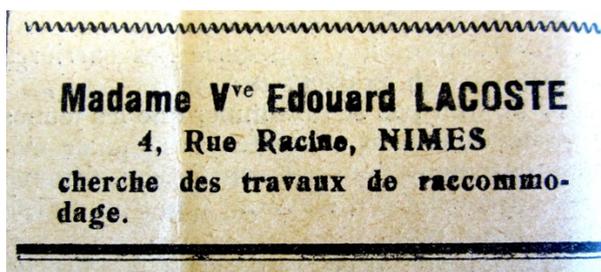
Les veuves peuvent espérer trouver aide et réconfort auprès d'associations qui naissent rapidement : “ L'Assistance Mutuelle des Veuves de Guerre ” constituée dès 1915, “ L'Association d'Aide aux Veuves de Militaires de la Grande Guerre ” ou “ L'Association nationale pour la Protection des Veuves et des Orphelins de Guerre ”, présidée par la duchesse d'Uzès.

Dans le Gard, “ l'Association des Veuves et de l'Assistance des Orphelins de Guerre ”, sous la présidence de Madame Veuve Rouveret, qui installe son siège 20 rue des Chassaintes à Nîmes, est particulièrement active tant au niveau local qu'au niveau national.

Profondément pacifiste, l'association des veuves de guerre du Gard, à l'image d'autres associations françaises, a pour but de briser l'isolement des femmes et de les aider en leur prodiguant des conseils pratiques et en leur offrant un soutien efficace, pour lutter contre le fait que « *l'on s'est habitué à ne considérer les veuves,*

*orphelins ascendants que sous l'aspect d'indigents, et ils sont devenus ainsi des sociétaires de seconde zone, des parents pauvres que l'on supporte par charité, mais qui ne doivent pas avoir la prétention à l'égalité* »<sup>60</sup>.

Cette association publie un journal mensuel dont les exemplaires, conservés aux Archives départementales du Gard<sup>61</sup>, témoignent des nombreuses activités du mouvement : organisation de congrès locaux et régionaux ; participation aux congrès nationaux ; lutte pour l'obtention des revalorisations des pensions et du droit de vote des femmes ; conseils aux femmes dans leurs démarches administratives<sup>62</sup> ; aides en cas de chômage et/ou de difficultés ; soutien aux pupilles...



Les veuves cherchent à compléter leur maigre pension :  
Encart inséré dans “ Le journal des veuves ” en 1927  
(AD30, JR 354)

Les veuves du Gard comptent parmi les plus dynamiques et les plus engagées du pays. Elles multiplient les propositions et les actions et veulent occuper le terrain.

---

<sup>60</sup> Journal des veuves et des orphelins (AD30, JR 355)

<sup>61</sup> AD30 JR354 et JR 355

<sup>62</sup> L'avocate Suzanne Grimbert, publie en 1916 le “Guide des droits des veuves et des orphelins”.

Par exemple, R Pouzol, secrétaire adjointe de l'association des Veuves de Nîmes, adresse une demande d'adhésion à l'association féministe :

*« Nous sommes les **veuves** de ceux que la guerre a dévorés.  
Nous sommes les **mères** de ceux que la guerre guette.  
Nous sommes les **chefs de famille** conscients de leur charge.  
Nous sommes les **déshéritées** parmi les victimes de guerre  
parce que nous ne votons pas.*

*Nous sommes les **femmes seules** qu'on réduit aux salaires de famines, qu'on brime et qu'on calomnie.*

*Nous sommes 700 femmes qui partageons vos aspirations.  
Voulez-vous de nous ? Acceptez-vous de nous défendre ? »*

### “ Refaire ” sa vie ?

Même si la société d'alors admet beaucoup moins facilement le remariage de la veuve que celui du veuf, 42% des veuves se remarient dans la période de l'entre-deux guerres. Pour des raisons économiques et/ou sentimentales, elles convolent à nouveau “en justes noces” et beaucoup d'entre elles épousent d'anciens combattants, recréant ainsi une famille.

Pour d'autres, après des années de séparation, la reprise de la vie commune ne va pas forcément de soi. Il faut réapprendre à vivre en couple. Si le fossé entre les époux est devenu trop important, il reste la solution du divorce, accordé par la loi Naquet du 27 juillet 1884.

Le nombre des divorces, –13 500 en 1913– a chuté régulièrement tout au long de la guerre, même si à partir de 1916, les hommes mobilisés peuvent le demander.

Ce chiffre explose au lendemain du conflit : 19 600 divorces pour toute la France, plus de 300 000 les deux années suivantes. Bien évidemment, il est plus fréquent en région parisienne et dans les grandes villes que dans la France rurale, plus

traditionnelle.

A une époque où seul le divorce pour faute peut être prononcé, il faut trouver un motif. On invoque l'adultère lorsqu'il peut être prouvé; sinon, on parle de « *séVICES et injures graves* ».

Les archives du tribunal civil de Nîmes conservent les jugements :

- Franck M... de Calvisson demande le divorce contre son épouse qu'il retrouve enceinte à son retour en 1919. Il invoque alors le fait qu'elle ait été « *notoirement infidèle* » pendant la guerre.

- Emile D... entreprend la même démarche car son épouse refuse de reprendre la vie commune, tandis qu'Henri M... veut divorcer de sa femme qui a abandonné le domicile conjugal pendant la guerre et refuse de revenir.

Plus rarement, c'est l'épouse qui prend l'initiative de la procédure, ainsi Catherine M... qui, à la fin de l'année 1919, demande le divorce car son mari démobilisé n'a pas reparu au domicile et n'a donné aucune nouvelle.<sup>63</sup>

### L'émancipation ?

Une idée assez largement répandue veut que les femmes aient profité de la guerre pour s'émanciper. Après la Guerre, lorsque certaines d'entre elles osent couper leurs cheveux, jeter leur corset aux orties et raccourcir leurs jupes, les hommes qui rentrent portent sur elles un regard différent.

En 1918, le Docteur Louis Huot, dans un article publié dans " le Mercure de France ", reconnaît s'être trompé sur la constitution « *sensitivo-émotive* » de la femme et propose de « *reléguer aux rangs des préjugés surannés cette légende (d'une femme) physiquement, intellectuellement, psychiquement*

---

<sup>63</sup> Tribunal civil de Nîmes (AD30, 6U2/244)

*inférieure, fléchissant sous le choc de trop violentes émotions, succombant à un effort musculaire ou cérébral un peu prolongé ».*

Toutefois, si les femmes d'après-guerre, elles aussi profondément traumatisées, ne sont plus les mêmes que celles de 1914, il n'y a pas d'émancipation pour l'immense majorité.

Les hommes au front se sont beaucoup tourmentés : à l'arrière, les femmes ont-elles été capables de s'occuper de la ferme ? Les ont-elles oubliés ? Ont-elles été fidèles ? Même si la brutalité des combats les a profondément marqués, ils ne sont pas prêts pour des transformations sociales souvent jugées très radicales. Ces soldats qui ont tant enduré ne comprennent pas toujours les changements qui se sont opérés et ne veulent ou ne peuvent pas les accepter.

Ils désirent seulement retrouver leur place à la maison, à la ferme, à l'usine, et les valeurs anciennes " comme avant ".

La participation des femmes à l'effort de guerre s'est faite par nécessité économique, sans qu'il y ait eu un changement notoire de mentalité. Aussi, les femmes sont vite sommées de laisser les places qu'elles ont occupées pendant plus de quatre ans.

Dès novembre 1918, Louis Loucheur, ministre de l'Armement et de la Reconstruction industrielle, verse un mois de salaire aux ouvrières de l'armement pour qu'elles réintègrent le foyer. Si elles veulent toucher l'indemnité, on leur laisse deux semaines pour déguerpir : 500 000 femmes sont purement et simplement jetées dehors.

" La parenthèse d'émancipation " va vite se refermer sur les femmes dont la société ne reconnaît pas toujours la détresse. Alors que la société exsangue idéalise les " héros " morts ou survivants, les femmes, culpabilisées, sommées de reprendre leurs places et de porter le deuil, vont taire leurs souffrances passées et présentes. Dans les petites villes, elles sont surveillées par toute une société : belle-mère, famille, voisines... et malheur à celles qui ne

redeviennent pas des « *femmes comme il faut* ».

Ce retour à l'ordre d'avant-guerre n'est pas forcément vécu comme une injustice, mais comme un équilibre voulu par Dame Nature et une inégalité, légitimés par la religion, les habitudes et les traditions millénaires que les femmes acceptent peu ou prou.

Ce phénomène est encore accentué par la volonté de l'État, très préoccupé par le problème démographique.

La forte baisse de la natalité amorcée depuis la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle s'est accentuée avec la saignée de la guerre.<sup>64</sup> Les veuvages, les mariages qui ne se feront pas, portent gravement atteinte à une reprise de la natalité que l'État veut encourager pour soutenir la reprise économique et la grandeur de la France.

Au nom du rôle que la nature lui a attribué, la femme des années 20 doit être prioritairement une mère de famille qui participe au “sauvetage de la race”, de préférence mère d'une famille nombreuse, que l'on souhaite honorer en créant des manifestations solennelles, ancêtres de la “fête des mères”<sup>65</sup>.

Dans un contexte de “guerre à la dépopulation”, appuyé par un puissant mouvement nataliste, l'État met en place une politique de lutte contre le malthusianisme ambiant et la dénatalité en adoptant tout un arsenal de lois répressives ; parmi elles, celle du 31 juillet 1920 réprime sévèrement toutes informations touchant à la contraception, puis celle du 27 mars 1923 criminalise l'avortement. Les années d'après-guerre sont des années de “contrôle des ventres des femmes”.

Malgré tout, on enregistre de timides mais réelles avancées.

---

<sup>64</sup>La Guerre a fait près d'1,5 million de morts, soit plus de 10% de la population active. Les démographes estiment qu'elle aurait empêché la formation de 870 000 familles.

<sup>65</sup> La fête des mères est officialisée en 1928, mais c'est au régime de Vichy qu'elle doit sa promotion.

L'énorme saignée démographique chez les jeunes hommes est à l'origine d'un déficit de main-d'œuvre. Bon gré mal gré, elle oblige à faire une place un peu plus importante aux femmes, aux veuves qui vont devoir occuper un emploi pour survivre.

Globalement, dans les années 1920, les métiers de la couture et de l'industrie à domicile vont régresser, alors que de plus en plus de femmes vont être embauchées dans les industries modernes (mais souvent à des postes peu ou pas qualifiés) et dans le secteur tertiaire (banques, postes, enseignement, commerce, métiers de la santé...) Sous la pression, on aligne les études secondaires des filles sur celles des garçons pour leur permettre en théorie d'accéder à des métiers qualifiés<sup>66</sup>.

Certaines "*originales*" qui ont vécu longtemps seules peuvent être tentées de rechercher une certaine autonomie et, quitte à être en rupture avec le modèle familial et les habitudes, vont faire, pour elles et leur filles, le choix d'un travail, gage de salaire et de statut social.

Mais elles demeurent des exceptions. Dans la réalité, l'égalité n'est pas à l'ordre du jour ; bien des contraintes et des poids sociaux continuent de peser sur les femmes.

### Le vote des femmes.

En 1919, la question du droit de vote se pose à nouveau. En 1914, les femmes, qui semblaient proches de l'obtenir, ont mis leurs revendications en veilleuse. Qu'en est-il après la Guerre ?

Dopées par les succès des Anglaises et des Américaines qui ont obtenu le droit de vote après la Victoire, les associations de défense du droit des femmes reprennent leurs activités plus ou moins interrompues. Les militantes sillonnent le département et

---

<sup>66</sup> 1919 : création d'un baccalauréat féminin. 1924 : parité des études secondaires et possibilité d'accès à l'Université.

“partent en campagne”, multipliant les réunions. Sommières en accueille plusieurs.

A l’opposé, les adversaires du suffrage des femmes s’activent de leur côté. L’une des virulentes opposantes est une Sommiéroise ; il s’agit de Marthe Borely, née Trial le 16 juillet 1880<sup>67</sup>. Cette femme de lettres et critique littéraire, profondément conservatrice, proche de “ l’Action française ”, active dans les années d’après guerre, considère le féminisme et le vote des femmes comme autant de signes de la décadence des mœurs et du délitement de la société.

La question du droit de vote est débattue à la Chambre des députés. Après d’interminables discussions, plusieurs projets voient le jour.

Maurice Barrès lance dès la fin de 1915 le projet du “suffrage des morts ” qui consiste à donner le droit de vote à la veuve : « ...*La Patrie doit un hommage aux femmes et aux mères des héros, celles-ci, quand la funeste nouvelle tombe dans leur foyers sont dignes de recueillir (...) le bulletin de vote du soldat dont l’âme était pareille à la leur...* »

En 1918, ce droit est élargi aux mères des soldats tués. Mais cette idée qui consiste à faire voter le mort par procuration est assez vite abandonnée.

Les femmes pourront-elles seulement prétendre à un suffrage restreint lors d’élections municipales et départementales, ou bien d’un suffrage intégral ? A quel âge voter ? À 30 ans pour éviter qu’un raz de marée de suffrages féminins ne vienne déséquilibrer l’électorat ? Toutes ces tergiversations prouvent que la question du droit de vote divise les politiques.

Le 8 mai 1919, la Chambre des députés débat de cette importante question : le suffrage universel est adopté à égalité pour

---

<sup>67</sup> Marthe Borely décèdera à Toulouse le 27 décembre 1955.

tous et toutes par 334 voix contre 97.

Mais le Sénat repousse la loi en 1922.

La lutte se poursuit avec des succès symboliques :

- Le Conseil Général du Gard adopte une motion en faveur du droit de vote des femmes.

- Mme Rouvenel, présidente de l'Association des Veuves de Guerre du Gard, relaie, en mai 1930, l'idée que si la femme est contribuable, elle doit aussi avoir le droit de contrôler l'utilisation des deniers publics et pour cela, il faut voter.

Pour obtenir ce droit, elle adhère à l'idée de "grève de l'impôt" puisque « *Qui ne vote pas ne doit pas payer* ». Les femmes imposables sont invitées à envoyer leurs feuilles d'imposition pour l'année 1929 au siège de la rue des Chassaintes qui se charge de les transmettre aux députés à Paris.

Malgré la dynamique en faveur du vote des femmes qui se poursuit,<sup>68</sup> celles-ci sont toujours écartées des isolements. Refusé une première fois par le Sénat conservateur en 1922, il est à nouveau repoussé par la Haute assemblée en 1933.

En France, il faudra attendre une guerre de plus pour que le droit de vote soit octroyé aux femmes en 1945.

Dans un contexte de politique nataliste, les femmes sont priées de retourner à leurs fourneaux et de repeupler le pays. Témoin, cette chanson que la censure trouva immorale, mais qui montre un certain état d'esprit répandu dans cette société patriarcale qui souhaite profondément un retour à l'ordre établi, même si beaucoup d'hommes ne l'expriment pas de façon aussi grossière :

---

<sup>68</sup> Le Conseil Général du Gard avait symboliquement adopté une motion en faveur du droit de vote des femmes.

Faut leur rentrer d'dansParoles de Plébus, musique d'Edouard Jouve.<sup>69</sup>

*Mes amis, faut pas s'laisser faire !  
 Les femm's s'mêlent de nos affaires,  
 J'me tors quand j'vois des femm's cochers  
 Pourquoi pas des femm's députés ? (...)  
 Les féminist's les féminettes,  
 Il faut les m'ner à la baguette  
 Afin d'les rendr' comme des moutons,  
 Tous les jours on aura l'bâton.  
 La femme demande qu'on la domine  
 Et pour que la vôtr' vous caline  
 Fait's lui pousser des hurlements  
 Les femm's ,il faut leur rentrer d'dans !  
 Viv'ment les mâles et la République !  
 Dressons nous et levons la trique  
 Nous somm's en danger tout du long  
 Il faut sauver notre pantalon  
 Car c'est notre honneur qu'il renferme,  
 Allons tous debout, soyons fermes !  
 Pensez-y en les embrassant ;  
 Les femm's, ' il faut leur rentrer d'dans.*

La seconde partie de cet article, consacrée aux enfants pendant la Grande guerre, paraîtra dans le numéro de SSH n°27

---

<sup>69</sup> Stéphane Audouin-Rousseau, "Il faut sauver notre pantalon" ; Cahier d'histoire, Revue d'histoire critique 2001

<b>ANNEXE 1</b>
-----------------

Statistiques travail femmes début XX<sup>ème</sup> siècle

Quelques statistiques sur le travail des femmes françaises  
au début du XX siècle

La population active totale recensée en 1901 compte 19 715 000 personnes, dont 12 911 000 hommes et 6 805 000 femmes (qui correspondent à 34,5% de la population active totale).

Industrie ou profession	Effectifs de femmes (en milliers)	Part des femmes (en %)	Répartition par rapport à la population active (en %)	
			% de femmes	% d'hommes
Agriculture	<b>2654</b>	<b>32,7</b>	<b>39</b>	<b>42,3</b>
Textile	<b>1315</b>	<b>88,6</b>	<b>19,3</b>	<b>1,3</b>
Commerces	<b>670</b>	<b>39,6</b>	<b>9,9</b>	<b>7,9</b>
Professions libérales	<b>173</b>	<b>43,3</b>	<b>2,5</b>	<b>1,8</b>
Domestiques, service	<b>784</b>	<b>82</b>	<b>11,5</b>	<b>1,3</b>
Administration (services publics hors armée)	<b>86</b>	<b>16,3</b>	<b>1,3</b>	<b>3,4</b>

Source : Maruani M et Meron M : *Un siècle de travail des femmes, 1901-2011* Paris 2012, La Découverte (d'après le recensement de 1901)

<b>ANNEXE 2</b>
-----------------

## Histoire des femmes pendant la Grande Guerre : chronologie

### Avant la Guerre : 1909

Création de *l'Union française pour le suffrage des femmes*, rassemblant les mouvements suffragistes. 12 000 adhérents en 1914.

### 1914

26 Avril : “*Le Journal* ”organise un vote symbolique demandant aux femmes si elles veulent obtenir le droit de vote. Plus de 500 000 réponses “je désire voter”.

28 juin : Attentat de Sarajevo.

5 Juillet : La militante Séverine organise à Paris une manifestation suffragiste groupant 6000 personnes.

28 juillet : L’Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie.

31 juillet : Assassinat de Jean Jaurès au café du Croissant à Paris.

1 août : L’Allemagne déclare la guerre à la Russie.

2 août : L’Allemagne envahi la Belgique. La France mobilise.

3 août : L’Allemagne déclare la guerre à la France.

1,2, 3 août : La militante féministe Madeleine Vernet parcourt les rues de Paris pour exhorter les hommes à désertre la guerre qui s’annonce.

4 août : La Grande-Bretagne déclare la guerre à l’Allemagne.

5 août : Le Gouvernement décide de verser une petite allocation aux épouses de mobilisés sans ressources.

7 août : Appel de Viviani aux femmes françaises

Fin août : Les mouvements féministes font taire leurs revendications pour soutenir le Gouvernement.

Les femmes commencent à s'engager comme infirmières et comme soignantes.

Marie Curie crée les "petites Curie", service de voitures radiologiques pour sillonner les zones de combat. Elle dirige le service radiologique des armées.

## 1915

Les femmes remplacent de plus en plus les hommes mobilisés dans de nombreux secteurs : postes, transport, enseignement, etc.

Apparition des marraines de guerre pour soutenir le moral des poilus.

Au printemps, des Européennes s'organisent. Elles se retrouvent à la Conférence internationale des femmes socialistes, à Berne. Les cheffes de file sont arrêtées et incarcérées.

Les françaises fondent le *Comité international des femmes* pour une paix permanente.

8 mars : Des femmes réunies à Oslo défendent leurs droits et réclament la paix.

3 juin : La loi accorde aux femmes dont le mari est au front l'exercice de la puissance paternelle pour la durée de la guerre.

Juillet : Loi sur le salaire minimum des travailleuses à domicile.

Création d'un Comité intersyndical d'action contre l'exploitation des femmes.

Automne : Les femmes sont embauchées dans les usines métallurgiques. On les appelle les *munitioinettes*.

## 1916

Février – Décembre : Bataille de Verdun

Juillet – novembre : Bataille de la Somme

Le sous-secrétariat à l'Artillerie et aux Munitions crée un comité du travail féminin.

1917

Février : Adoption de la loi Violette : les femmes peuvent devenir tutrices et participer aux conseils de famille.

Mai –juin : Grèves des ouvrières et des ouvriers dans de nombreuses usines de textile et de métallurgie, à Paris et en province.

27 juillet : Loi instituant les pupilles de la nation.

2 août : Loi créant des chambres d'allaitement dans les usines.

La loi Enguerrand améliore un peu la situation des femmes après la suspension des lois sociales. Elle accorde un temps de repos pour les mères, et des crèches dans les usines qui emploient plus de 100 ouvrières.

Le travail de nuit dans les usines d'armement est interdit pour les filles de moins de 18 ans. La durée journalière de travail est limitée à 10 h pour les filles de 18 à 21 ans.

Au-delà de cet âge, la journée de travail va jusqu'à 11 h.

Automne : Création de plusieurs journaux féministes et pacifistes : *La mère éducatrice*, *La voix des femmes*, *La vague*...

Des procès pour pacifisme sont intentés contre des femmes.

1918

11 novembre : L'Armistice signé par l'Allemagne à Rethondes met fin à la guerre.

Les Anglaises de plus de 30 ans, les Allemandes et les Autrichiennes obtiennent le droit de vote.

Après la Guerre : A la Conférence de la paix en 1919, Clémenceau reçoit une motion contre les viols de guerre. 5 Millions d'Américaines la signent. Cette motion n'aura aucune suite.

20 mai 1919: Les députés accordent le droit de vote aux femmes

françaises, mais... Les sénateurs rejettent ce projet en novembre 1922. Les femmes françaises n'obtiennent pas le droit de vote.

1920 : Le Parlement vote les « lois scélérates » : la propagande anticonceptionnelle et l'avortement sont désormais des délits.

### ANNEXE 3

#### La France très en retard pour le vote des femmes ( Chronologie non exhaustive)

1906 : Finlande : 1<sup>er</sup> pays européen à accorder le droit de vote aux femmes.

1913 : Norvège.

1915 : Danemark, Irlande.

1917 : Pologne.

1918 : Allemagne, Autriche, Hongrie, Russie, Estonie, Lettonie, Lithuanie, Géorgie, Kirghizistan.

1919 : Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Biélorussie, Ukraine.

1921 : Tchécoslovaquie, Arménie, Azerbaïdjan.

1928 : Royaume-Uni.

1931 : Espagne.

1934 : Turquie.

1938 : Roumanie.

1944 : France

« L'Europe en 3 teintes »

La France apparaît en noir  
comme la minorité de pays  
qui refusent le droit de vote  
aux femmes.

Journal des veuves  
( AD 30, JR 355)



Le vote des femmes  
vu par des anciens combattants gardois

**« Notule rimée : Du vote des femmes.**

*Si les femmes votaient ? Vrai, ce serait du beau !  
Mais ces êtres légers à cervelle d'oiseau  
Entreraient en riant dans l'austère Mairie  
Comme à l'église ou bien à la pâtisserie !  
Et combien, babillant d'amour et de satin,  
Vous glisseraient dans l'urne, au lieu d'un bulletin  
Un billet doux ou quelque note de modiste ?*

*Autre question : Unifiées et Royalistes  
Aurait leurs nerfs, alors vous voyez le gâchis :  
Coups d'épingle à chapeau, crépage de chichis,  
Jupes troussées bien haut, sans crainte du scandale  
Au regard amusé des sages Radicales !  
Et pendant ce temps là, le pot-au feu, Messieurs,  
Ecumerait de rage et perdrait tous ses yeux,  
Nous acculant au vieux proverbe "qui dort, dine"  
Ou bien à l'opportune boîte de sardines.*

*O Femmes, un conseil : vrai, n'allez pas là-bas !  
Votre rôle n'est pas de reprendre des bas  
Durant toute votre existence, saperlotte.  
Mais n'allez pas là-bas dans ces lieux où l'on vote.  
Vous perdriez votre temps, votre âme... et vos ragoûts.*

*D'ailleurs au cas où vous auriez vraiment du goût  
Pour l'urne et si "Machin", candidat, vous fascine,  
Vous avez un moyen bien simple, j'imagine,  
De lui donner, chez vous, l'appoint de votre voix :*

*Voyons, Monsieur l'Epoux n'est pas toujours de bois ?  
Et bien, associez Amour et Politique,  
Usez donc du baiser secret, diplomatique.  
Passez-lui, comme on dit, la main dans les cheveux  
Et Cupidon, prenant l'Epoux par l'appendice  
Nasal, le conduira vers la Boite à Malice.*

*C. Nolhac*

“ Après la bataille ” journal des mutilés du Gard (AD 30, JR 16/1)

### Bibliographie

- Stéphane Audouin-Rousseau et Jean-Jacques Becker (sous la direction de.) : *Encyclopédie de la Grande Guerre* T1 et T2 ; Perrin coll. Tempus 2012
- Evelyne Morin-Rotureau : *Combats de femmes ; les Françaises, pilier de l'effort de guerre.* Edition Autrement, Paris 2014
- Françoise Thébaud : *La femme au temps de la guerre de 14.* Edition Stock 1994
- Stéphanie Petit : *Les veuves de la Grande Guerre ; d'éternelles endeuillées ?* Edition du cygne, Paris 2007
- Raymond Huard : *A l'arrière du Front, le Gard, un département mobilisé (1914- 1919)* Édition Inclinaison, Uzès 201